

Réserve Naturelle Régionale

# ISLES DU DRAC







# Table des matières

ΡI	REAMBULE	METHODOLOGIQUE	3
1	LES ENJ	EUX PRIORITAIRES SUR LA RESERVE NATURELLE	5
	1.1 LES	S ENJEUX DE CONSERVATION	5
	1.1.1	Enjeu I : La fonctionnalité alluviale du Drac	
	1.1.2	Enjeu II : Les habitats naturels liés à la mobilité du cours d'eau	
	1.1.3	Enjeu III : Les milieux ouverts et semi-ouverts	
	1.1.4	Enjeu IV : Les zones humides et plans d'eau	
	1.1.5	Enjeu V : Les boisements alluviaux	
	1.2 LES	5 FACTEURS-CLES DU SUCCES DE LA STRATEGIE DE GESTION	
	1.2.1	FCS I : La connaissance du site	
	1.2.2	FCS II : L'ancrage territorial de la RNR et la gestion de la fréquentation	7
	1.2.3	FCS III : Le fonctionnement courant de la Réserve	
2	LES OB.	JECTIFS A LONG TERME	
		S OLT LIES AUX ENJEUX ECOLOGIQUES	9
	2.1.1	OLT I. Retrouver une dynamique en tresses du Drac sur l'ensemble de la réserve	
	2.1.2	OLT II.1 Retrouver une attractivité des habitats aquatiques proche de l'attractivité naturelle	
	2.1.3	OLT II.2 Restaurer le bon état de conservation des habitats terrestres liés à la mobilité du cours d'eau	
	2.1.4	OLT III. Maintenir des conditions d'accueil favorables aux espèces inféodées aux milieux ouverts	
	2.1.5	OLT IV. Garantir des conditions d'accueil satisfaisantes pour les espèces inféodées aux zones humides e	
	plans d'	eau	
	2.1.6	OLT V.1 Maintenir en bon état de conservation les boisements alluviaux constitués	14
	2.1.7	OLT V.2 Restaurer des éco-complexes alluviaux de bois tendre fonctionnels dans le lit du Drac	
	2.2 LES	S OLT LIES AUX FACTEURS CLES DU SUCCES	16
	2.2.1	OLT-FCS I. Mieux connaître les enjeux écologiques et les usages pour adapter la gestion du site	16
	2.2.2	OLT-FCS II.1 Améliorer l'appropriation de la réserve par son territoire	16
	2.2.3	OLT-FCS II.2 Améliorer l'intégration de la réserve dans son territoire	
	2.2.4	OLT-FCS III. Assurer la pérennité administrative et financière de la Réserve	18
3	LE PRO	GRAMME D'ACTIONS	19
	3.1 TA	BLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS	19
	3.2 LES	S FICHES-ACTIONS	28
	3.2.1	Fiche-type	28
	3.2.2	Précisions pour la compréhension des fiches-actions	29
	3.2.3	Les opérations du plan de gestion 2019-2023 (Tome III du PG)	30
	3.2.4	Procédures d'autorisation administrative des actions du plan de gestion	31
	3.3 CA	LENDRIER ET COUT PREVISIONNEL DES OPERATIONS	32
	3.3.1	Planification des opérations de gestion	32
	3.3.2	Coûts prévisionnels	32
	3.3.2.	1 Coûts prévisionnels par action	34
	3.3.2.	2 Coûts prévisionnels par niveau de priorité	37
	3.4 PL	AN DE FINANCEMENT	41
	3.4.1	Principaux financeurs identifiés	41
	3.4.2	Plan de financement	42

# Préambule méthodologique

### Enseignements du précédent plan de gestion

Le présent document constitue le **second plan de gestion** de la Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac. Il prend le relais du PG 2013-2017, qui a fait l'objet d'une évaluation complète en fin de période.

Les principaux enseignements tirés de cette phase évaluative sont détaillés ci-dessous :

- Le plan de gestion était trop ambitieux, si bien que seules 36% des actions ont pu être intégralement mises en œuvre sur les 5 ans, tandis que 56% étaient en cours de réalisation à l'issue du plan. 8% des actions n'avaient pas du tout été lancées. Il est donc indispensable de bien dimensionner le plan aux perspectives de réalisation.
- Le volet stratégique, et notamment l'arborescence, manquait parfois de clarté avec des objectifs à long terme nombreux et quelquefois redondants, et des fiches-actions qui auraient mérité d'être décomposées. La définition des objectifs à long terme, des opérations et leur priorisation doivent faire l'objet d'un travail collectif minutieux, de manière à fixer des orientations claires et partagées par le comité consultatif.
- Le plan ne définissait pas d'indicateurs pertinents pour l'évaluation de la progression vers les objectifs à long terme. La proposition d'indicateurs d'état, de pression et de réponse est indispensable pour faciliter le travail d'évaluation à l'issue du plan, et permettra d'ajuster la stratégie aux évolutions concrètement constatées.
- Les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des actions, et notamment le temps consacré
  à chacune, avait été sous-estimé. Il est nécessaire de définir précisément le temps affecté
  à chaque action, en intégrant la dimension administrative. Ces informations doivent
  permettre de mieux définir les besoins en personnel ainsi que les ambitions techniques
  et financières du plan.

Ces enseignements ont été directement mobilisés pour la conception de cette nouvelle stratégie d'actions

### Méthode d'élaboration du volet opérationnel du plan

Le présent document a été conçu en suivant la méthodologie d'élaboration des plans de gestion des espaces protégés, développée par Réserves Naturelles de France, et mise à jour en 2015.

Le nouveau guide méthodologique est disponible en ligne sur le site de l'Agence Française pour la Biodiversité.

La méthode consiste ainsi à orienter la gestion de la réserve naturelle autour d'un certain nombre d'**enjeux** envers lesquels le gestionnaire a une responsabilité. Ces derniers concernent exclusivement le patrimoine naturel, et c'est autour d'eux que la gestion du site s'articulera sur le **long terme**.

Par ailleurs, sont également définis un certain nombre de **facteurs-clés du succès** qui intègrent les enjeux socio-économiques, comme ceux relatifs au bon fonctionnement de la structure gestionnaire, à l'ancrage de la Réserve sur son territoire, à l'intégration du site dans les autres dispositifs territoriaux

. . .

Pour chaque enjeu « patrimoine naturel » et chaque FCS, sont ensuite définis des **Objectifs à Long Terme** (OLT) qui fixent des orientations à 20, 50, 100 ans, et constituent le cap à suivre au fil des différents plans de gestion du site. Notons qu'au-delà des OLT qui leur sont propres, les FCS contribuent aussi à faciliter l'atteinte des OLT liés aux enjeux écologiques., d'où leur dénomination. Par exemple, l'amélioration de l'ancrage territorial de la réserve pourra contribuer à réduire le nombre d'infractions constatées, et par conséquent à améliorer l'état de conservation d'un habitat spécifique.

L'atteinte des OLT dépend de **facteurs d'influences** que doit identifier le gestionnaire. Le but du gestionnaire est de moduler l'influence (positive ou négative) de ces facteurs afin de tendre vers l'objectif à long terme. A cette fin, il est défini pour chacun d'entre eux un **objectif opérationnel** (OO), qui devra être atteint sur la durée d'un à deux plans de gestion (5 à 10 ans). Les **opérations du plan de gestion**, déclinées en fiches-actions, sont définies spécifiquement pour l'atteinte de ces objectifs opérationnels.

La méthode introduit ensuite plusieurs niveaux de suivi et d'évaluation :

- ❖ A <u>court/moyen terme</u>, en s'assurant annuellement de la bonne réalisation de chaque action programmée (**indicateurs de réponse / de réalisation**) et, une fois l'action réalisée, en évaluant l'atteinte des OO (via les **indicateurs de pression** relatifs aux facteurs d'influence)
- ❖ A long terme en évaluant l'atteinte des OLT, via le suivi régulier de l'état de conservation de chaque enjeu (indicateurs d'état)

Cette évaluation à 3 niveaux constitue le « tableau de bord » du plan de gestion. La mise en oeuvre des tableaux de bord individuels doit contribuer, d'une part à améliorer l'efficience de la gestion locale, et d'autre part à l'évaluation du réseau d'espaces naturels à une échelle plus large (indicateurs harmonisés, dispositifs partagés en inter-sites).

L'objectif est ici d'intégrer le volet « évaluation » dès la phase de planification des opérations de gestion, afin de **calibrer les indicateurs** au plus juste et **d'anticiper les coûts** liés à leur acquisition. Des axes de mutualisation sont évidemment recherchés avec les autres acteurs du territoire. Par exemple, sur la RNR, le suivi piézométrique impliquera un partage de données avec Eaux de Grenoble-Alpes qui collecte déjà ces informations.

L'arborescence du plan de gestion fait la synthèse de ce volet opérationnel en présentant les enjeux, les objectifs, les facteurs d'influence, les opérations et les différents indicateurs à mobiliser au travers du tableau de bord. Son architecture, explicitée dans le schéma ci-dessous, illustre le double pas de temps sur lequel s'inscrit la stratégie de gestion :



### 1 Les enjeux prioritaires sur la Réserve Naturelle

### 1.1 Les enjeux de conservation

Les volets 2.6 et 2.7 du volet « Diagnostic » décrivent le patrimoine naturel et géomorphologique du site, et détaillent, lorsque c'est possible, la responsabilité de la Réserve vis-à-vis des espèces et des ensembles fonctionnels qu'elle accueille. Cet état des lieux nous a permis de définir un certain nombre d'enjeux prioritaires à l'échelle du site, qui sont explicités ci-après.

### 1.1.1 Enjeu I : La fonctionnalité alluviale du Drac

Le Drac constitue, notamment dans son linéaire en réserve, **l'un des derniers cours d'eau en tresses** des Alpes du Nord françaises. Il a conservé son style fluvial malgré les nombreux aménagements qui ont contraint son lit et altéré sa fonctionnalité au fil des années.

La fonctionnalité alluviale du Drac constitue, dans le cadre de ce plan de gestion, une responsabilité centrale et un **enjeu de conservation prioritaire**, du fait :

- des **milieux qui dépendent** directement de la dynamique géomorphologique du cours d'eau : habitats liés à la mobilité du Drac, zones humides et boisements reliés à la nappe, ... ;
- du caractère emblématique et patrimonial du style fluvial en tresse;
- de la trajectoire défavorable que suit actuellement le Drac, du fait de l'épuisement progressif du stock alluvial (absence d'apports amont) et de la réduction de la fréquence et de l'intensité des crues (régime influencé par les barrages). En résulte une tendance à l'incision, une perte de mobilité latérale et une chenalisation préoccupante du cours d'eau sur certains tronçons.

### 1.1.2 Enjeu II : Les habitats naturels liés à la mobilité du cours d'eau

La Réserve naturelle des Isles du Drac tire son originalité de l'existence d'une **riche mosaïque de milieux alluviaux**, directement liés à **l'activité morphodynamique du Drac** : cours d'eau et sa diversité de faciès d'écoulement, bras morts et autres annexes humides, grèves plus ou moins végétalisés, remaniées par les crues ...

Ces milieux sont pour la plupart d'intérêt communautaire, et impliquent donc une **responsabilité** allant bien au-delà de l'échelon local ou régional. Ils abritent par ailleurs une faune (Crapaud calamite, Castor d'Eurasie, Chevalier guignette, Tridactyle panaché) et une flore (Massette naine, Inule de Suisse, Cirse de Montpellier, ...) d'intérêt a minima régional.

Les habitats naturels liés à l'hydrosystème du Drac constituent donc un enjeu de premier plan, expressément lié au précédent, et ce d'autant plus que leur état de conservation est considéré comme **mitigé**:

- les habitats aquatiques souffrent d'un déficit d'ombrage et d'encombres (effet du débroussaillage du lit à vocation sécuritaire) et d'une perte d'attractivité liée à la dynamique géomorphologique tronguée (pavage du lit, homogénéisation...)
- les habitats terrestres sont rarement remaniés par les crues, constamment rajeunis dans le cadre des opérations d'entretien de la végétation du lit, avec des conditions propices au développement massif de végétaux exotiques envahissants.

### 1.1.3 Enjeu III : Les milieux ouverts et semi-ouverts

En marge du lit mineur, la Réserve englobe de vastes surfaces de terrasses alluviales présentant une végétation ouverte ou semi-ouverte : pelouses, prairies, prés-bois thermophiles... La diversité des conditions édaphiques est à l'origine d'une grande variété d'habitats, dont certains sont remarquables (pelouses mésophiles et sèches, prairies humides du Molinion). Ils abritent une flore (communautés à orchidées, Ophioglosse, Micrope dressé...) et une faune (Coronelle girondine, Engoulevent d'Europe, Sphinx de l'Argousier...) à fort intérêt patrimonial.

A ce titre, ces milieux constituent un enjeu et une responsabilité forte de la réserve.

Leur état de conservation est **plutôt satisfaisant** dans l'ensemble, à la fois du fait de la lenteur des dynamiques végétales à l'œuvre (notamment sur sols superficiels) et des **opérations d'entretien** réalisées sur certains secteurs : fauche sur les Champs Captants, débroussaillement sous les lignes électriques, restauration écologique sur l'ex-ENS des lles. Toutefois, le caractère semi-ouvert d'une large proportion de ces habitats n'autorise pas une évaluation facile de la **dynamique de fermeture par les ligneux**.

### 1.1.4 Enjeu IV : Les zones humides et plans d'eau

La Réserve abrite localement des milieux humides et plans d'eau, pour beaucoup d'origine artificielle (extractions de graviers, ...) mais spontanément colonisées par une végétation remarquable : roselières, formations tourbeuses alcalines, cladiaie... Ces milieux impliquent de fortes responsabilités au regard des habitats d'intérêt communautaire présents, et des espèces patrimoniales qui y sont inféodées (Blongios nain, Cistude d'Europe, Aeschne isocèle, Renoncule scélérate...). Ils présentent en outre des faciès originaux du fait des modes d'alimentation en eau (remontées de nappe, ruisseaux, canal artificiel...).

Par conséquent, le maintien des zones humides, plans d'eau et milieux aquatiques faiblement courants associés (ruisseaux, canal de Malissoles) constitue une responsabilité forte de la Réserve naturelle. L'enjeu est majeur puisque l'état de conservation de ces milieux est étroitement dépendant des **conditions d'alimentation en eau** (débit du Drac, des affluents et du canal de Malissoles, qualité des eaux...), et, de fait, relativement **hétérogène** (de « mitigé » à « bon ») à l'heure actuelle.

### 1.1.5 Enjeu V : Les boisements alluviaux

Les boisements alluviaux constituent des milieux privilégiés pour l'accueil de certaines communautés d'espèces (chiroptères, pics, coléoptères saproxyliques, mycètes...). La Réserve a encore la chance d'abriter des **peuplements constitués et fonctionnels** sur certaines terrasses alluviales, qui bénéficient de l'absence d'interventions sylvicoles. Toutefois, les ripisylves sont **absentes de l'ensemble des surfaces essartées** du lit mineur, ce qui est problématique du point de vue de la qualité des milieux alluviaux (absence d'éco-complexes pionniers de bois tendre, manque d'ombrage et d'encombres, ...). C'est pourquoi ces boisements constituent un enjeu non négligeable sur le site.

### 1.2 Les facteurs-clés du succès de la stratégie de gestion

Ces enjeux sont, dans la méthodologie employée, distingués des enjeux « écologiques » du fait qu'ils abordent davantage la dimension socioculturelle et administrative de la Réserve, ou des problématiques transversales (ex : enjeu connaissance). Cette distinction sémantique n'implique en aucun cas que ces enjeux sont moins prioritaires : ils le sont tout autant que les cinq présentés auparavant, de par leur rôle de facilitateurs de la mise en œuvre de la stratégie de gestion.

### 1.2.1 FCS I: La connaissance du site

La connaissance du site, de son patrimoine et des usages qui y sont pratiqués sont autant d'informations essentielles pour déterminer le **niveau de responsabilité** du gestionnaire, et orienter finement la stratégie de gestion.

La réserve des Isles du Drac a fait l'objet de campagnes d'inventaire, à l'occasion de son classement puis durant la période de mise en œuvre du premier plan. Toutefois, le renouvellement du diagnostic a révélé l'absence de données sur **certains groupes taxonomiques** (invertébrés divers, chiroptères, bryophytes, ...) et le manque d'informations sur les **tendances évolutives de certaines espèces**, notamment patrimoniales. Sans ces éléments, il est délicat d'évaluer correctement l'état de conservation des biotopes et de calibrer les opérations à mener.

De la même manière, le gestionnaire admet **méconnaître les pratiques** de certains groupes d'usagers comme les pêcheurs et les chasseurs : manque de données sur les lâchers, les prélèvements, les périodes de pratique effective et le nombre de pratiquants ... Sur ce point, l'acquisition de connaissances constitue un préalable indispensable à toute démarche de conciliation des usages.

Enfin, on peut faire le constat d'une **absence de données climatiques précises** à l'échelle du site. Dans un contexte d'incertitude quant aux effets écologiques du dérèglement climatique actuel, il est nécessaire de disposer de mesures exploitables sur ce sujet.

### 1.2.2 FCS II : L'ancrage territorial de la RNR et la gestion de la fréguentation

### L'ancrage territorial de la RNR

L'ancrage territorial est une notion qui interroge l'appropriation de l'outil Réserve par le territoire. Un ancrage fort est un réel atout pour faciliter l'atteinte des objectifs à long terme et l'action quotidienne de la Réserve. Dans le cadre de l'évaluation du précédent plan de gestion, l'ancrage territorial de la Réserve a été évalué auprès d'un échantillon d'acteurs, d'usagers et d'habitants riverains. Il ressort de cette étude (Acer Campestre, 2017) que :

- les riverains et les usagers du site considèrent globalement la RN comme positive, mais connaissent mal la richesse écologique du site et la réglementation en vigueur. La moitié des interrogés souhaite par ailleurs un assouplissement des règles d'accès. Enfin, l'absence de « porte d'entrée » et de local d'accueil sur la RNR est clairement pénalisant. L'ancrage est à ce stade considéré comme insatisfaisant.
- les acteurs du territoire apprécient le rôle de médiateur territorial assuré par la Réserve, sur un site marqué par différents usages d'intérêt public et par plusieurs dispositifs de protection.
   Si la réserve tend à porter seule les compromis décidés collectivement, l'ancrage est

considéré comme **satisfaisant** au regard de la jeunesse du site, et doit être consolidé à l'avenir.

Au regard de ces résultats, il reste donc en matière d'ancrage un certain nombre de leviers à activer et de freins à dépasser sur la durée du plan de gestion.

### La gestion de la fréquentation sur le site

Le site est concerné par différents dispositifs de protection des ressources et des personnes, qui contraignent directement l'accès des usagers de loisirs : périmètres de protection de captages, arrêtés préfectoraux liés au risque de submersion dans le lit du Drac et Réserve naturelle régionale. Ces dispositifs contribuent à la préservation des milieux et des espèces, et ont à ce titre un effet positif sur la gestion de la fréquentation. Toutefois, des infractions sont constatées, sur les secteurs interdits comme autorisés, et la fréquentation parfois anarchique peut induire des dérangements et la détérioration d'habitats patrimoniaux. La dimension péri-urbaine du site constitue une pression supplémentaire, du fait de la fréquentation qui l'accompagne : un public urbain recherchant un espace de ressourcement ou de loisirs, mais parfois déconnecté des considérations environnementales.

Par ailleurs, les restrictions d'accès au bord du Drac restreignent les potentialités pédagogiques pour l'équipe de la RN et induisent une incompréhension chez les usagers, notamment face à certains systèmes dérogatoires.

La recherche de l'équilibre entre ouverture du site et canalisation/protection des usagers constitue donc un enjeu transversal sur la réserve, que nous avons **lié à l'ancrage territorial** de par sa dimension socio-économique.

### 1.2.3 FCS III : Le fonctionnement courant de la Réserve

Le bon fonctionnement administratif et financier de la structure gestionnaire est indispensable pour assurer la mise en œuvre du programme d'actions dans les modalités et le calendrier prévus. L'expérience du précédent plan de gestion témoigne d'une difficulté chronique à mener à bien les actions programmées du fait de l'instabilité ou de l'insuffisance des financements. Par ailleurs, si l'équipe en place jouit d'une bonne cohésion et d'une certaine complémentarité, les moyens humains sont encore insuffisants au regard des enjeux de gestion et de surveillance sur le site.

### 2 Les objectifs à long terme

### 2.1 Les OLT liés aux enjeux écologiques

La nomenclature proposée relie chaque OLT à l'enjeu auquel il correspond. Les enjeux sont numérotés conformément à ce qui est présenté plus haut (de I. à V.). Lorsque plusieurs OLT concernent un même enjeu, une numérotation est ajoutée. Par exemple, les OLT II.1 et OLT II.2 se réfèrent tous deux à l'enjeu II. Habitats liés à la mobilité du cours d'eau.

Pour chaque OLT, les objectifs opérationnels (OO) définis sont précisés. En matière de nomenclature, chaque OO est numéroté selon l'OLT auquel il se réfère. Par exemple, pour le premier objectif opérationnel relatif à l'OLT II.1, il sera indiqué OO II.1-1.

# 2.1.1 OLT I. Retrouver une dynamique en tresses du Drac sur l'ensemble de la réserve

La préservation de la fonctionnalité alluviale du Drac, et en particulier de sa mobilité latérale (bande active large, multiplicité des chenaux et des zones d'érosion/dépôt), est incontournable pour assurer la pérennité de biotopes aquatiques et terrestres d'intérêt patrimonial. Cet objectif inclue à la fois le maintien du faciès en tresses dans les tronçons les plus fonctionnels, et sa restauration sur les tronçons en cours d'incision. A long terme, il s'agit d'inverser la dynamique actuelle qui est à la chenalisation progressive du cours d'eau du fait de l'absence d'apports sédimentaires amont et de remobilisation régulière par les crues.

La définition de l'état de référence reste délicate dans un contexte aujourd'hui définitivement influencé par la chaîne de barrages du Drac. Il est à ce titre illusoire d'espérer un retour à la fonctionnalité que présentait la rivière au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Il apparaît plus raisonnable, mais malgré tout ambitieux, de viser la restauration d'un lit actif large et mobile tel qu'il était connu après la crue de 1993.

L'atteinte de cet objectif est conditionnée par une stratégie d'actions ciblant différents <u>facteurs</u> <u>d'influence</u> :

- La présence, au sein de l'EBF du Drac, d'ouvrages nécessitant des opérations de protection ou de réhabilitation. Il s'agit d'atteindre le double objectif de viabilité des installations et de préservation/restauration de la mobilité latérale de la rivière.
- La présence d'ouvrages hydroélectriques, dont le Barrage de Notre Dame de Commiers à l'amont immédiat de la RN, qui court-circuitent le Drac, rompant le transit sédimentaire et perturbant le régime des crues (réduction en fréquence et en intensité). L'idée est ici d'optimiser l'hydrogramme des lâchers en tenant compte des contraintes d'exploitation et d'envisager des opérations de recharge/remobilisation sédimentaire.
- La gestion du risque inondation en aval de la Réserve, avec des enjeux importants sur la traversée de Grenoble qui ont amené à la production d'un PAPI d'intention incluant le périmètre de la Réserve. L'objectif sera de veiller à la cohérence respective des actions menées dans le cadre des deux dispositifs, et de mutualiser les efforts.
- La méconnaissance du fonctionnement sédimentaire du Drac, qui a été partiellement levée avec les études hydromorphologiques réalisées (BURGEAP, 2015), mais nécessite des investigations complémentaires. Ceci afin de calibrer au plus juste les actions de restauration de l'hydrosystème.

Pour évaluer la progression vers cet objectif, il sera nécessaire de poursuivre le relevé régulier des variables traduisant la dynamique géomorphologique et sédimentaire du Drac, par exemple par l'intermédiaire d'acquisitions LIDAR.

### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini les objectifs opérationnels suivants :

- ❖ OO I-1 Préserver l'Espace Fonctionnel et l'EBF du Drac tout en assurant la protection des ouvrages et des sites
- ❖ OO I-2 Améliorer la dynamique hydromorphologique du Drac en contexte influencé
- OO I-3 Intégrer les enjeux de prévention des inondations à l'aval de la RNR
- \* OO I-4 Acquérir des connaissances sur le transit sédimentaire

# 2.1.2 OLT II.1 Retrouver une attractivité des habitats aquatiques proche de l'attractivité naturelle

Il ne peut être nié que le Drac, en régime influencé, a progressivement **perdu en attractivité** pour la faune aquatique : réduction des débits, moindre diversité des faciès d'écoulement, pavage du lit, manque d'ombrage et d'encombres du fait du traitement des ripisylves ... Toutefois, la rivière présente encore des **atouts**, comme en témoigne l'excellente qualité des eaux superficielles. La hausse récente du débit réservé (passage à 5,5m3/s) et l'installation d'une passe à poissons au Saut du Moine ont quant à elles permis de rétablir la continuité biologique, condition primordiale au bon développement de la faune piscicole.

Dans ce contexte, l'objectif à long terme vise, en complément du précédent, à restaurer l'attractivité des milieux aquatiques via la modulation d'un certain nombre de <u>facteurs d'influence</u> :

- La gestion de la végétation rivulaire, qui pour des besoins de sureté comprend des opérations de débroussaillage empêchant le développement d'une ripisylve fonctionnelle. L'idée est ici de concilier les enjeux réglementaires avec le maintien de cordons boisés fournissant ombrage et bois mort au cours d'eau.
- La dérivation de la majorité du débit du Drac à des fins hydroélectriques, dont les effets sont indirectement mesurés dans le cadre du suivi relatif à la remise en eau (hausse du débit réservé de 3 à 5,5m3/s en 2015).
- Le **seuil de la Rivoire**, qui n'est actuellement pas franchissable pour la faune piscicole et doit être équipé en conséquence.
- Les sources potentielles de pollution, qui constituent un risque tant pour les milieux aquatiques que pour l'intégrité de la nappe alluviale, et doivent faire l'objet d'une veille et de démarches de mise aux normes (décharge de Vif, assainissement non collectif, rejets divers).
- Le **développement du colmatage algal**, qui induit une perte d'attractivité du milieu et dont l'origine comme les moyens de lutte demandent à être explorés.
- Les **pratiques de pêche** qui vont influer sur les populations piscicoles du Drac. Il s'agit de faire le point sur l'historique des opérations d'alevinage, et d'évaluer l'opportunité d'une

réintroduction de l'Ombre commun, à la condition que l'espèce ait fréquenté le Drac par le passé.

Le gestionnaire s'appuiera sur l'évaluation régulière des potentialités biologiques (granulométrie, microhabitats, hydrologie, qualité des eaux...), mais aussi sur le suivi de communautés d'espèces indicatrices (peuplement piscicole, invertébrés) afin de mesurer la progression vers l'OLT.

### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE GESTION

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini les objectifs opérationnels suivants :

- ❖ OO II.1-1 Assurer un entretien de la végétation compatible avec l'objectif premier de sureté et les enjeux écologiques
- ❖ OO II.1-2 Mesurer les effets de la hausse du débit réservé du Drac
- ❖ OO II.1-3 Restaurer la continuité écologique au seuil de la Rivoire
- ❖ OO II.1-4 Prévenir toute pollution des eaux superficielles et souterraines
- ❖ OO II.1-5 Identifier l'origine du colmatage algal et maitriser le phénomène
- ❖ OO II.1-6 Retrouver un peuplement piscicole proche de l'état de référence

# 2.1.3 OLT II.2 Restaurer le bon état de conservation des habitats terrestres liés à la mobilité du cours d'eau

La dynamique alluviale tronquée du Drac conduit progressivement à une homogénéisation des habitats terrestres liés au cours d'eau, moins fréquemment rajeunis et privés de la diversité de substrats qu'offre un cours d'eau mobile et fonctionnel. Face à ce constat, et toujours en complément de l'OLT I, l'objectif est d'améliorer sur le long terme l'état de conservation des habitats terrestres liés aux tresses en ciblant les facteurs d'influence suivants :

- La gestion de la végétation sur les bancs de graviers du lit, qui doit davantage tenir compte des enjeux écologiques. Notons que si le débroussaillage effectué permet de reconstituer en continu des formations pionnières, les perturbations ne sont pas équivalentes à un remaniement par le cours d'eau (absence de transport sédimentaire, de renouvellement de la banque de graines...).
- Le développement des espèces végétales exotiques envahissantes (buddleia, solidage, robinier, ambroisie...), qui est une problématique de premier plan. Ce volet nécessite à la fois un état des lieux et l'expérimentation de techniques de lutte, en s'appuyant sur les nombreux retours d'expériences existants.
- La dérivation de la majorité du débit du Drac, qui influe également sur les habitats terrestres, et dont les effets sont indirectement mesurés dans le cadre du suivi relatif à la remise en eau (suivi phytosociologique, ornithologique, suivi des odonates).

La progression vers l'OLT pourra être évaluée via le suivi de communautés d'espèces indicatrices (oiseaux des grèves, orthoptères, amphibiens, végétations pionnières).

### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE GESTION

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini les objectifs opérationnels suivants :

- ❖ OO II.2-1 Assurer un entretien de la végétation compatible avec les enjeux écologiques (idem OO II.1-1)
- ❖ OO II.2-2 Limiter le développement des espèces exotiques envahissantes
- ❖ OO II.2-3 Mesurer les effets de la hausse du débit réservé du Drac (idem OO II.1-2)

# 2.1.4 OLT III. Maintenir des conditions d'accueil favorables aux espèces inféodées aux milieux ouverts

Les milieux ouverts et semi-ouverts des terrasses déconnectées du Drac présentent, à l'heure actuelle, un état de conservation satisfaisant dont profitent un large cortège d'espèces patrimoniales. A long terme, l'objectif est de préserver cette attractivité en veillant notamment au maintien d'un équilibre dynamique vis-à-vis de la colonisation ligneuse. Pour y parvenir, il convient d'agir sur les différents <u>facteurs d'influence</u> identifiés sur le site :

- La dynamique végétale naturelle qui constitue le premier facteur de régression des milieux ouverts sur le site, mais demeure difficile à quantifier faute d'un suivi rigoureux. Il s'agit donc de mesurer les dynamiques de colonisation ligneuse et d'intervenir ponctuellement sur les secteurs à enjeux.
- L'entretien de la végétation, qui contribue le plus souvent au maintien des milieux ouverts, que ce soit au droit des lignes électriques (entretien RTE au profit des pelouses sèches) ou sur les champs captants de Rochefort (entretien par fauche des prairies mésophiles). Le principe est de pérenniser ces opérations en veillant à la bonne prise en compte des enjeux écologiques.
- La présence de lignes électriques, qui implique des risques de percussion et d'électrocution pour l'avifaune. Il s'agit ici de désensibiliser les lignes et pylônes identifiés comme dangereux dans le cadre du précédent plan de gestion. Notons que si la problématique concerne principalement les milieux ouverts, des espèces inféodées à d'autres biotopes sont aussi impactées par ces ouvrages.
- Les comportements pouvant induire un impact sur le patrimoine naturel des milieux ouverts. Cela recoupe les infractions au règlement de la RN (feux et incendies volontaires, nuisances sonores) et le piétinement induit par un défaut de canalisation de la fréquentation.

La progression vers cet OLT pourra être quantifiée par l'intermédiaire de suivis naturalistes (lépidoptères, orthoptères prairiaux, avifaune, flore) et d'une comparaison diachronique de la proportion de milieux ouverts sur différents secteurs de la réserve.

### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE GESTION

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini les objectifs opérationnels suivants :

- ❖ OO III-1 Mesurer et maitriser la dynamique de fermeture des milieux ouverts
- ❖ OO III-2 Assurer un entretien de la végétation compatible avec les enjeux liés aux milieux ouverts
- ❖ OO III-3 Réduire les risques de percussion et d'électrocution de l'avifaune sur les lignes électriques
- ❖ OO III-4 Prévenir les comportements pouvant impacter les milieux ouverts

# 2.1.5 OLT IV. Garantir des conditions d'accueil satisfaisantes pour les espèces inféodées aux zones humides et plans d'eau

Les zones humides constituent, sur le site, des milieux intimement liés aux activités humaines, soit du fait de leur origine anthropique (exploitations de graviers, étangs artificiels, canaux ...), soit de par leur dépendance à des modes d'alimentation artificiels (prises d'eau) ou contraints (débit du Drac, niveau de la nappe alluviale). L'objectif est donc ici de pérenniser l'alimentation hydrique et, ponctuellement, de restaurer l'intégrité écologique de ces habitats, le tout en bonne conciliation avec les autres usages de la ressource en eau.

Pour ce faire, il est nécessaire d'intervenir sur les <u>facteurs d'influence</u> identifiés dans le cadre de ce plan :

- L'alimentation en eau par le canal de Malissoles, qui conditionne le niveau des étangs de Chasse Barbier et de la ZH des lles (chroniquement déficitaire), et dispense un droit d'eau sur la plaine de Reymure. Il s'agit de pérenniser l'alimentation en eau dans toutes les branches du canal, tout en tenant compte de la présence d'un captage d'eau potable à proximité.
- L'entretien de la végétation sur les rives des étangs ou des canaux, qui doit être réalisé avec parcimonie afin de permettre le développement de la végétation hygrophile.
- Les voies de circulation au sein de la RN, comme les pistes d'alerte EDF, doivent demeurer praticables pour des raisons de sécurité. L'idée est de s'assurer que la réfection et l'entretien des pistes n'impactent pas les zones humides, et inversement d'éviter les débordements trop réguliers sur les voies (ZH de la Rivoire et St Georges de Commiers).
- La méconnaissance du fonctionnement de certaines zones humides, qui empêche le gestionnaire de suivre finement l'évolution à long terme de la fonctionnalité des milieux.
- La dynamique naturelle de la végétation, pouvant occasionner la dégradation de certains milieux humides (colonisation ligneuse, assèchement). Il est question ici d'interventions très ponctuelles pour maitriser le développement des ligneux ou des hélophytes au détriment d'espèces patrimoniales peu compétitrices.
- La présence du Castor constitue avant tout un facteur positif pour le développement des zones humides, du fait de l'influence de ses ouvrages sur l'écoulement des eaux. Très ponctuellement, les barrages de Castor peuvent cependant perturber l'alimentation de certaines zones humides constituées ou la bonne fourniture de droits d'eau historiques. Il s'agit alors de diagnostiquer leur effet et de les équiper de siphons (protocole ONCFS) en cas de nécessité urgente.
- Les extractions anciennes sur le site de la Rivoire, qui, faute de pouvoir être effacées, présentent un potentiel écologique intéressant sous réserve de restauration (reprofilage des berges, création de hauts fonds...).
- Les comportements et pratiques pouvant induire un impact sur les habitats humides et les espèces qui y sont inféodées. Sont considérés ici les infractions au règlement de la RN (feux, nuisances sonores, chiens non tenus, déchets), le piétinement induit par un défaut de

canalisation de la fréquentation et les usages pouvant menacer la quiétude des secteurs sensibles (chasse, pêche, observation naturaliste).

Le suivi des niveaux d'eau, des débits entrants et de certains groupes taxonomiques (odonates, avifaune, arachnides...) permettra d'évaluer, à long terme, la progression vers l'objectif.

### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE GESTION

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini les objectifs opérationnels suivants :

- OO IV-1 Pérenniser l'alimentation en eau pour tous les usages du canal de Malissoles
- ❖ OO IV-2 Assurer un entretien de la végétation et des ouvrages compatible avec les enjeux liés aux zones humides
- ❖ OO IV-3 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement de certaines zones humides
- ❖ OO IV-4 Maitriser ponctuellement la dynamique ligneuse sur les zones humides
- OO IV-5 Préserver les barrages de Castor tout en assurant la bonne circulation de l'eau
- ❖ OO IV-6 Améliorer l'attractivité écologique de la gravière de la Rivoire
- ❖ OO IV-7 Préserver la quiétude de la faune inféodée aux zones humides
- OO-IV-8 Prévenir les pratiques et comportements pouvant impacter les zones humides

# 2.1.6 OLT V.1 Maintenir en bon état de conservation les boisements alluviaux constitués

La bande active du Drac est historiquement bordée de forêts alluviales plus ou moins connectées à la nappe. Depuis l'accident du Drac en 1996, le lit du Drac a été intégralement déboisé puis entretenu par débroussaillage. Seuls des **lambeaux des forêts alluviales** d'origine demeurent aujourd'hui, en marge du lit mineur ou au droit des ruisseaux affluents. Ces boisements constitués, préservés de toute exploitation forestière, présentent une **forte naturalité**. L'objectif est de préserver ce bon état de conservation, en agissant sur les facteurs d'influence suivants :

- La méconnaissance du fonctionnement, de la valeur et de l'historique des boisements est actuellement un frein à la bonne conservation de ces forêts alluviales. Il s'agit de mener des études afin de s'assurer de la pérennité de ces peuplements sur le long terme.
- La gestion des forêts de protection des puits de captage, sur le site de Rochefort, est régie par un plan de gestion qui préconise certaines plantations. Le gestionnaire de la RN devra veiller à la bonne prise en compte des enjeux écologiques dans la gestion de ces peuplements.
- La gestion de la végétation sous les lignes électriques nécessite, pour la protection des installations, la coupe régulière de linéaires de forêt alluviale. Il s'agit de veiller à la bonne prise en compte des préconisations environnementales proposées dans le cadre du précédent plan de gestion de la RN.

- Le développement des espèces végétales exotiques envahissantes (renouée du japon, buddleia, robinier...), est une problématique qui touche également les boisements. Il s'agit, une fois encore, de cartographier les foyers et d'expérimenter des méthodes de lutte.
- Les comportements pouvant induire un impact sur le patrimoine naturel des boisements alluviaux doivent être maitrisés. Cela concerne les infractions au règlement de la RN (feux, déchets, circulation interdite, nuisances sonores), et la canalisation de la fréquentation sur les sites dont l'ouverture est prévue à l'avenir (Rivoire).

Le suivi de l'état des peuplements via le protocole national PSDRF (module alluvial) permettra d'évaluer l'atteinte de l'OLT, et de comparer les forêts du Drac avec celles d'autres sites semblables.

### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE GESTION

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini les objectifs opérationnels suivants :

- ❖ OO V.1-1 Maintenir les boisements constitués en libre évolution
- ❖ OO V.1-2 Améliorer les connaissances sur les boisements alluviaux
- OO V.1-3 Intégrer les enjeux écologiques dans la gestion des forêts de protection
- ❖ OO V.1-4 Assurer un entretien de la végétation sous les lignes HT compatible avec les enjeux liés aux boisements
- OO V.1-5 Limiter le développement des espèces exotiques envahissantes
- ❖ OO V.1-6 Prévenir les comportements pouvant impacter les boisements alluviaux

# 2.1.7 OLT V.2 Restaurer des éco-complexes alluviaux de bois tendre fonctionnels dans le lit du Drac

Dans le lit du Drac, les opérations régulières de débroussaillage (rotation de 2 ans) entraînent une homogénéisation de la végétation des Isles et empêchent le développement de boisements alluviaux pionniers. Ces interventions ont des conséquences sur les habitats forestiers, mais aussi sur le milieu aquatique (cf OLT II). L'objectif est de restaurer des linéaires boisés (voire des îlots à long terme) le long du Drac, tout en tenant compte des impératifs de sécurité publique. Outre les actions de restauration de la dynamique alluviale (OLT I), il est proposé d'agir sur les <u>facteurs</u> d'influence suivants :

La gestion de la végétation sur les bancs de graviers du lit doit être davantage concertée pour parvenir à un compromis satisfaisant en matière de gestion des milieux naturels.

### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE GESTION

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini l'objectif opérationnel suivant :

OO V.2-1 Permettre le développement de boisements alluviaux pionniers dans le lit du Drac

### 2.2 Les OLT liés aux facteurs clés du succès

La nomenclature proposée suit le même principe que précédemment. Pour distinguer les OLT relatifs aux enjeux écologiques de ceux liés aux facteurs-clé, il est précisé « OLT-FCS » pour ces derniers. Par exemple, l'OLT-FCS I fait référence au FCS I. Connaissance du site.

De même, les objectifs opérationnels sont distingués par le préfixe « OO FCS ».

# 2.2.1 OLT-FCS I. Mieux connaître les enjeux écologiques et les usages pour adapter la gestion du site

Pour le gestionnaire, l'objectif est d'améliorer la **connaissance des enjeux écologiques** (habitats, groupes, espèces) et **des usages** qui sont pratiqués sur le site, de manière à s'assurer la pertinence de la stratégie de gestion mise en œuvre sur la réserve.

### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE GESTION

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini les objectifs opérationnels suivants :

- OO FCS I-1 Inventorier les groupes taxonomiques prioritaires
- OO FCS I-2 Améliorer la connaissance des espèces patrimoniales et de leurs tendances évolutives
- OO FCS I-3 Améliorer la connaissance sur les espèces exotiques envahissantes et déprédatrices
- ❖ OO FCS I-4 Actualiser la cartographie des habitats sur certains secteurs
- OO FCS I-5 Acquérir des données météorologiques fiables sur le site
- OO FCS I-6 Mieux connaître les pratiques de chasse et de pêche sur la réserve

### 2.2.2 OLT-FCS II.1 Améliorer l'appropriation de la réserve par son territoire

L'ancrage de la Réserve sur son territoire est en cours, et demeure inégal selon les acteurs et publics concernés. L'objectif est d'y remédier en recherchant une **meilleure compréhension** de l'outil RN et de son intérêt sur le site, et une **plus grande implication** des habitants et acteurs locaux dans le quotidien de la réserve.

Pour cela, il est nécessaire d'agir sur les facteurs d'influence identifiés :

- La méconnaissance de la Réserve, de son règlement et de son rôle sur le territoire est palpable au sein de la population locale. Les principales solutions pour y remédier sont l'amélioration de la communication et la réalisation d'animations pédagogiques régulières et de chantiers participatifs.
- La superposition de différents outils de protection des personnes et des ressources, qui amène de l'incompréhension, certaines frustrations, et limite les potentialités d'accueil de la réserve. Il s'agit ici de participer à la réflexion sur l'évolution des règles d'accès, et d'aménager des sites en conséquence (projet Rivoire).
- La dimension péri-urbaine du site et la fréquentation associée induisent des impacts sur les milieux, et des comportements répréhensibles au regard de la réglementation du site. Pour

- y remédier, il est nécessaire de poursuivre les opérations de surveillance, d'entretien de la signalétique et de canalisation de la fréquentation, en parallèle d'actions de sensibilisation.
- La perte du lien Homme-Nature constitue un phénomène global, sur lequel la réserve peut agir, à son échelle, via une palette de supports et d'animations pédagogiques. L'ouverture de certains sites au grand public doit permettre d'augmenter l'offre en matière d'éducation à l'environnement.

La réalisation d'enquêtes quinquennales et la collecte régulière d'informations sur le quotidien de la réserve (carnet de suivi) permettront d'évaluer la progression vers l'OLT.

### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE GESTION

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini les objectifs opérationnels suivants :

- ❖ OO FCS II.1-1 Redonner une possibilité d'accès au site
- ❖ OO FCS II.1-2 Créer les aménagements nécessaires à l'accueil du public sur le site de la Rivoire
- ❖ OO FCS II.1-3 Améliorer la valorisation pédagogique du site de Chasse Barbier
- ❖ OO FCS II.1-4 Poursuivre et améliorer la communication tous publics
- ❖ OO FCS II.1-5 Mieux connaître et canaliser la fréquentation sur la réserve
- OO FCS II.1-6 Faire évoluer les pratiques et anticiper les nouveaux usages
- ❖ OO FCS II.1-7 Poursuivre et développer les actions de découverte de la RN

### 2.2.3 OLT-FCS II.2 Améliorer l'intégration de la réserve dans son territoire

La réserve naturelle des Isles du Drac doit non seulement être comprise, mais suffisamment intégrée dans son territoire pour que les objectifs de préservation du patrimoine naturel puissent être atteints. L'objectif est de renforcer la présence et la représentation de la réserve, en agissant sur les <u>facteurs</u> **d'influence** suivants :

- Le **portage politique** est actuellement insuffisant au regard des enjeux du site et du rôle désormais reconnu de médiateur territorial de la RN. Il s'agit ici de le consolider en informant mieux les élus et en développant les partenariats avec certaines instances politiques et collectivités (CLE Drac-Romanche, Grenoble Alpes Métropole, ...).
- L'absence d'un lieu d'accueil dédié à la réserve est une lacune majeure qui nuit à la fois à l'appropriation locale de l'outil, et à sa perception comme acteur à part entière du territoire. L'idée est d'étudier la possibilité de créer une maison de la réserve.

La progression vers l'OLT pourra, de la même manière, être mesurée grâce à des enquêtes portant cette fois sur la perception de la réserve, sa représentation dans les instances territoriales et sa prise en compte dans les projets locaux.

#### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE GESTION

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini les objectifs opérationnels suivants :

- ❖ OO FCS II.2-1 Renforcer l'ancrage politique de la Réserve
- ❖ OO FCS II.2-2 Créer un lieu d'accueil du public dédié à la Réserve

### 2.2.4 OLT-FCS III. Assurer la pérennité administrative et financière de la Réserve

L'objectif est d'assurer la **bonne mise en œuvre des programmes d'action**, du point de vue des moyens investis comme de la gestion quotidienne des équipes, des missions et du matériel. Il s'agit en particulier d'éviter de retrouver le contexte du précédent plan de gestion, pour lequel le niveau de financements ne fut pas à la hauteur des ambitions de gestion du site et de conciliation des usages.

### LES OBJECTIFS SUR LA DUREE DU PLAN DE GESTION

Pour cet OLT, le gestionnaire a défini les objectifs opérationnels suivants :

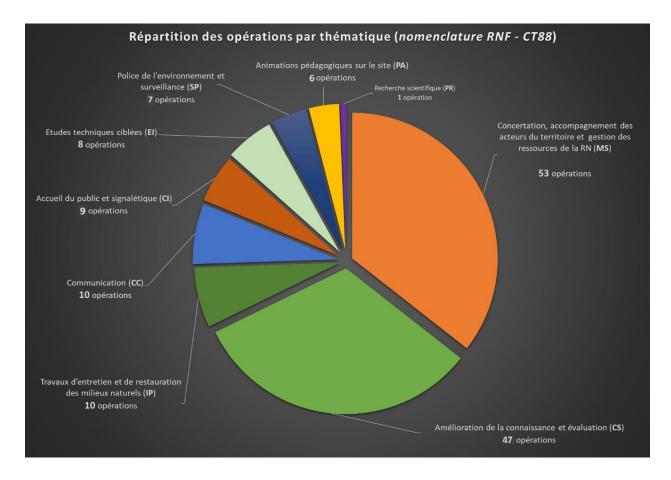
- ❖ OO FCS III-1 Assurer la gestion administrative et financière de la réserve
- OO FCS III-2 Animer les instances de gouvernance de la réserve
- ❖ OO FCS III-3 Renforcer les liens avec les partenaires de la RN et participer aux réseaux d'acteurs
- OO FCS III-4 Renforcer la cohérence du périmètre de la réserve naturelle
- OO FCS III-5 Alimenter les bases de données et favoriser le partage d'informations
- OO FCS III-6 Accompagner les exploitants et gérer les demandes d'autorisations
- ❖ OO FCS III-7 Gérer les ressources humaines et matérielles
- ❖ OO FCS III-8 Accueillir des programmes de recherche
- OO FCS III-9 Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion

### 3 Le programme d'actions

### 3.1 Tableau récapitulatif des opérations

Le plan de gestion 2019-2023 intègre 151 opérations, dont :

- √ 123 opérations de gestion et 28 opérations de relevé d'indicateurs d'état
- √ 99 opérations de priorité 1, 42 opérations de priorité 2 et 10 opérations de priorité 3



L'arborescence du plan de gestion fait la synthèse de l'ensemble des opérations programmées par enjeu et par objectif détaillés dans les rubriques précédentes. Une <u>version simplifiée de</u> l'arborescence est présentée ci-dessous, détaillant par enjeu :

- Les opérations de gestion programmées sur la durée du plan de gestion (partie inférieure du tableau,en face des objectifs opérationnels)
- Les opérations de suivi des indicateurs d'état, nécessaires à l'évaluation de la progression vers l'atteinte des objectifs à long terme (partie supérieure du tableau, en face des objectifs à long terme)

<u>L'arborescence complète</u> du plan ainsi que <u>l'intégralité des fiches opérations</u> sont consultables dans le <u>Tome 3 du Plan de gestion</u>.

Diagnostic	: phase analytique	Vision stratégique et opérationnelle		Actions engagées			
Enjeu	Etat actuel	Objectifs à long terme	Code	Dispositifs de suivi	Priorité		
			CS.02	Suivi hydrologique du Drac	1		
	Dynamique alluviale dégradée et en	Retrouver une dynamique en tresses	CS.01	Relevés topographiques LIDAR	1		
	trajectoire défavorable	du Drac sur l'ensemble de la réserve	CS.03	Levé bathymétrique des profils en travers	1		
	,	naturelle	CS.04	Suivi de la granulométrie de masse	1		
			CS.05	Suivi de la granulométrie de la bande active	1		
			CS.06	Estimation des bilans sédimentaires par tronçon	1		
	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Code	Opérations de gestion	Priorité		
ENUELL I	Activité de captage sur les champs de Rochefort	Préserver l'EF et l'EBF du Drac tout en assurant la protection des ouvrages et des sites	IP.01	Supprimer les enrochements obsolètes dans le lit du Drac	1		
ENJEU I.			MS.01	Accompagner les projets de protection du PR4 et des conduites sous- fluviales	1		
Fonctionnalité	Ouvrage des siphons		MS.02	Accompagner les projets de protection des siphons de Champ II	1		
alluviale	Décharge de vif		MS.03	Accompagner le projet de réhabilitation de l'ancienne décharge de Vif	1		
	Terrasse des carriers		MS.04	Participer à la concertation sur l'avenir de la plateforme des carriers	2		
	Urbanisation		MS.05	Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme des collectivités riveraines	2		
			EI.01	Etudier l'opportunité d'optimiser le caractère morphogène des lâchers existants	1		
	Ouvrages hydroélectriques	Améliorer la dynamique hydromorphologique du Drac en contexte influencé	MS.06	Préparer l'expérimentation de lâchers optimisés à volume équivalent	1		
			E1.02	Préciser les opportunités de recharge et de remobilisation sédimentaire sur le Drac aval	2		
	Risque d'inondation en aval de la RN	Intégrer les enjeux de prévention des inondations à l'aval de la RN	MS.07	Participer étroitement aux réflexions techniques dans le cadre du PAPI du Drac	2		

Diagnostic :	phase analytique	Vision stratégique et opérationnelle		Actions engagées			
Enjeu Etat actuel		Objectifs à long terme	Code	Dispositifs de suivi	Priorité		
			CS.05	Suivi de la granulométrie de la bande active	1		
			CS.07	Suivi des débits à l'amont immédiat de la confluence avec la Romanche	2		
			MS.08	Récupération des données de suivis de la qualité des eaux et densification du réseau de suivi	1		
		Retrouver une attractivité des habitats	CS.08	Suivre la dynamique du colmatage algal et objectiver les causes du phénomène	3		
		aquatiques proche de l'attractivité	CS.09	Suivi du colmatage interstitiel	3		
	Faible diversité des habitats alluviaux,	naturelle	CS.10	Caractérisation des échanges nappe-rivière	1		
	état de conservation mitigé		CS.11	Réalisation de pêches électriques	1		
	etat de conservation mitige		CS.12	Caractérisation des surfaces de frayères	1		
			CS.13	Inventaire et cartographie des faciès d'écoulement	2		
			CS.14	Inventaire des caches piscicoles et du bois mort dans le lit du Drac	2		
			CS.15	Cartographie des linéaires ombragés	1		
		Restaurer le bon état de conservation des	CS.16	Suivi ornithologique des oiseaux des grèves	1		
		habitats terrestres liés à la mobilité du	CS.17 CS.18	Suivi des populations d'amphibiens pionniers Suivi phytosociologique	1		
		cours d'eau	CS.19	Suivi des orthoptères			
ENJEU II.			C3.13	Suivi des ordiopteres	1		
	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Code	Opérations de gestion	Priorité		
Habitats	Gestion de la végétation (débroussaillage) du lit du Drac	Assurer un entretien de la végétation compatible avec l'objectif premier de sureté et les enjeux écologiques	MS.09	Accompagner les opérations d'entretien de la végétation dans le lit du Drac	1		
alluviaux liés à			MS.10	Rédiger de manière concertée un nouveau plan d'entretien de la végétation du lit du Drac	1		
la mobilité du			CS.18	Poursuivre le suivi phytosociologique relatif à la remise en eau	1		
cours d'eau			CS.20	Poursuivre le suivi paysager relatif à la remise en eau	1		
	Ouvrages hydroélectriques	Mesurer les effets du relèvement du débit réservé du Drac	CS.21	Poursuivre le suivi des Odonates relatif à la remise en eau	1		
		reserve du Drac	CS.11	Poursuivre le suivi piscicole relatif à la remise en eau	1		
			CS.16	Poursuivre le suivi ornithologique relatif à la remise en eau	1		
	Développement des espèces exotiques	Limiter le développement des EEE	CS.22	Réaliser un état des lieux des EEE sur la réserve et proposer des méthodes de lutte	1		
	envahissantes		IP.02	Expérimenter des techniques de lutte contre les EEE	2		
	Seuil de la Rivoire	Restaurer la continuité écologique au seuil de la Rivoire	IP.03	Accompagner la consolidation du seuil de la Rivoire et l'aménagement d'un ouvrage de franchissement piscicole	1		
			MS.03	Accompagner le projet de réhabilitation de l'ancienne décharge de Vif	1		
	Sources de Pollution	Prévenir toute pollution des eaux superficielles et souterraines	SP.01	Surveiller et alerter les services compétents en cas de constat d'activités susceptibles d'entraîner des pollutions	1		
			MS.11	Suivre la mise en œuvre des schémas d'assainissement des collectivités riveraines	2		
	Colmatage algal	Identifier les origines du développement algal et maitriser le phénomène	CS.09	Suivre la dynamique du colmatage algal et objectiver les causes du phénomène	3		
	(Ré)Introduction d'espèces piscicoles	Retrouver un peuplement piscicole proche de	MS.12	Concerter les pratiques d'alevinage sur la RN	2		
	(Neyhitroduction a especes piscicoles	l'état de référence	EI.03	Evaluer l'opportunité de réintroduire l'Ombre commun sur la RN	2		

Diagnostic : phase analytique			Vision stratégique et opérationnelle		Actions engagées	
Enjeu		Etat actuel	Objectifs à long terme	Code	Dispositifs de suivi	Priorité
		En relativement bon état de conservation mais soumis à la dynamique ligneuse	Maintenir les conditions d'accueil pour les espèces inféodées aux milieux ouverts des terrasses alluviales et des champs captants	CS.25	Comparaison diachronique des orthophotographies Suivi des rhopalocères prairiaux Suivi de l'avifaune (STOC EPS et Baguage) Suivi botanique des milieux ouverts et zones humides	2 3 1
		Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Code	Opérations	Priorité
ENJEU III. Espèces liées (		Dynamique naturelle	Mesurer et maitriser la fermeture des milieux ouverts  Assurer un entretien de la végétation compatible avec les enjeux liés aux milieux ouverts	CS.27 IP.04 IP.10 MS.13	Etudier la dynamique d'embroussaillement des milieux ouverts  Réaliser un débroussaillage ponctuel sur les secteurs à enjeux  Améliorer la connaissance et mettre en place une gestion favorable à l'Ophioglosse commun  Accompagnement des opérations d'entretien de la végétation sous les lignes électriques	2 2 1
milieux ouve		Entretien de la végétation des champs captants		MS.14 MS.15	Définir de manière concertée les modalités de fauche à appliquer sur les prairies de Rochefort  Accompagner la mise en œuvre de la fauche des prairies des champs captants	2
		Lignes électriques		MS.13	Accompagnement des opérations d'entretien de la végétation sous les lignes électriques	1
			Réduire les risques de percussion et d'électrocution de l'avifaune	MS.16	Accompagner la désensibilisation des lignes électriques par les exploitants	1
		Comportements impactant les espèces et les milieux	Prévenir les comportements pouvant impacter les milieux ouverts	SP.02 SP.07 CI.01	Réaliser des tournées de surveillance (y compris interservices)  Réaliser des tournées de maraudage  Entretenir et remplacer la signalétique  Gérer les sentiers et les accès pour une meilleure canalisation de la fréquentation	1 1 1

Diagnostic :	Vision stratégique et opérationnelle		Actions engagées		
Enjeu	Etat actuel	Objectifs à long terme	Code	Dispositifs de suivi	Priorité
	Conditions d'accueil variables selon les zones concernées, avec une fonctionnalité dépendante des conditions d'alimentation en eau.	Garantir des conditions d'accueil satisfaisantes pour les espèces inféodées aux milieux humides et aux plans d'eau	CS.28 CS.29 CS.26 CS.30 CS.31 MS.08 CS.32 CS.21	Cartographie des habitats Suivi des arachnides Suivi botanique des milieux ouverts et zones humides Suivi limnimétrique Suivi piézométrique Suivi de la qualité des eaux superficielles et souterraines Suivi des débits alimentant les zones humides et plans d'eau Suivi des odonates Suivi de l'avifaune (STOC EPS et Baguage)	1 1 1 1 1 1 1 1 1
	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Code	Opérations	Priorité
			IP.05	Entretenir les prises d'eau et ouvrages hydrauliques	1
	Alimentation en eau des zones humides et	Pérenniser l'alimentation en eau des zones humides de la RN	MS.17	Concerter la gestion du canal de Malissoles afin de solutionner les conflits d'usages	1
			IP.06	Améliorer la fonctionnalité des ouvrages de régulation des débits du canal de Malissoles	
		Assurer un entretien de la végétation et des ouvrages compatible avec les enjeux écologiques  Préserver les barrages de Castor tout en assurant la bonne circulation de l'eau (canaux et affluents)  Améliorer les connaissances sur le fonctionnement de certaines zones humides	MS.18	Poursuivre la concertation sur les modalités d'entretien des berges (canal de Malissoles, étangs de pêche, barrière hydraulique de Rochefort)	2
ENJEU IV. Zones			IP.05	Réguler les niveaux d'eau de la lagune de la Rivoire	2
humides et plans			MS.19	Poursuivre l'entretien concerté des pistes EDF	1
d'eau			IP.07	Diagnostiquer et équiper les barrages de Castor	2
	Méconnaissance du fonctionnement des étangs de Chasse Barbier et de leur faune piscicole		E1.04	Etudier le fonctionnement écologique des étangs de Chasse Barbier	1
	Méconnaissance du fonctionnement des zones humides		E1.05	Etudier le fonctionnement écologique de certaines zones humides	3
	Dynamique végétale	Maîtriser ponctuellement la dynamique ligneuse sur les zones humides	IP.04	Débroussailler ponctuellement les zones humides	2
	Exploitation ancienne de gravier dans le lit (gravière Rivoire)	Améliorer l'attractivité écologique de la gravière de la Rivoire	IP.08	Restaurer les berges de la gravière de la Rivoire	1
	Dérangement lié à certains usages	Préserver la quiétude de la faune inféodée aux	MS.20	Engager la concertation avec les chasseurs, pêcheurs et naturalistes	2
	2 arangement ne a certains asages	zones humides	MS.21	Identifier collectivement des zones sensibles où garantir la tranquillité de la faune	2
			SP.02	Réaliser des tournées de surveillance (y compris interservices)	1
	Comportements impactant les espèces et/ou contrevenant au règlement de la RN	Prévenir les pratiques et comportements pouvant impacter les zones humides	SP.07 CI.01	Réaliser des tournées de maraudage  Entretenir et remplacer la signalétique	1
	et/ou contrevenant au regiement de la KN		C1.02	Gérer les sentiers et les accès pour une meilleure canalisation de la fréquentation	2

Diagnost	ic : phase analytique	Vision stratégique et opérationnelle		Actions engagées	
Enjeu	Etat actuel	Objectifs à long terme	Code	Dispositifs de suivi	Priorité
		Maintenir un bon état de conservation les	CS.33	Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF – module alluvial)	2
	Bon état de conservation des boisements	boisements constitués	CS.31	Suivi piézométrique	1
	constitués sur les marges de la RN, tandis que	boisements constitues	CS.25	Suivi de l'avifaune (STOC EPS et Baguage)	1
	les boisements du lit mineur (bois tendre) sont		CS.34	Suivi acoustique des chiroptères	3
	globalement dégradés.		CS.29	Cartographier les habitats naturels	2
		Retrouver des éco-complexes alluviaux de bois tendre fonctionnels dans le lit du Drac	CS.34	Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF – module alluvial)	3
	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Code	Opérations	Priorité
	Méconnaissance de la fonctionnalité et du rôle des boisements  Plantations sur les champs captants  Gestion de la végétation (essartement) du lit du	Améliorer les connaissances sur les boisements alluviaux	E1.06	Etudier le fonctionnement des boisements alluviaux	3
ENJEU V.		Maintenir les boisements alluviaux constitués en libre-évolution		Pérenniser la non-intervention dans les boisements alluviaux constitués	3
Boisements		Intégrer les enjeux écologiques dans la gestion de forêts de protection		Concerter la gestion des forêts de protection de Rochefort	2
alluviaux		Permettre le développement de boisements alluviaux pionniers dans le lit du Drac	MS.10	Rédiger de manière concertée un nouveau plan d'entretien de la végétation du lit du Drac	1
31131313131	5.00		MS.09	Accompagner les opérations d'entretien de la végétation dans le lit du Drac	1
	Développement des espèces exotiques	Limiter le développement des EEE	CS.22	Réaliser un état des lieux des EEE sur la réserve et proposer des méthodes de lutte	1
	envahissantes		IP.02	Expérimenter des techniques de lutte contre les EEE	2
	Lignes électriques	Assurer un entretien de la végétation sous les lignes HT compatible avec les enjeux liés aux boisements	MS.13	Poursuivre l'entretien de la végétation sous les lignes électriques en intégrant les enjeux écologiques (forêt alluviale)	1
			SP.02	Réaliser des tournées de surveillance (y compris interservices)	1
	Comportements impactant les espèces et/ou	Prévenir les comportements pouvant impacter les	SP.07	Réaliser des tournées de maraudage	1
	contrevenant au règlement de la RN	boisements alluviaux	CI.01	Entretenir et remplacer la signalétique	1
			C1.02	Gérer les sentiers et les accès pour une meilleure canalisation de la fréquentation	2

Diagnostic : phas	se analytique	Visior	stratégique et opératio	nnelle		Actions engagées		
Enjeu	Etat actuel	Etat actuel Objectifs à long terme Facteurs d'influence Objectifs opérat		Objectifs opérationnels	Code	Opérations	Priorité	
					CS.35	Inventorier les invertébrés	2	
			Groupes taxonomiques	Inventorier les groupes	CS.34	Inventorier les chiroptères	3	
			méconnus	taxonomiques prioritaires	CS.36	Inventorier les micromammifères	3	
			meconnus	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	CS.37	Caractériser les herbiers aquatiques	1	
					CS.38	Inventorier les mycètes	3	
					CS.39	Mettre en place un protocole de prospection de la Loutre d'Europe	2	
	Méconnaissance de certains groupes taxonomiques et espèces, et de certaines pratiques		sur des espèces faunistiques espèces patrimoniale		CS.40	Lancer une campagne de piégeage et de génotypage de la Cistude d'Europe	1	
				Améliorer la connaissance des espèces patrimoniales et de leurs tendances évolutives	CS.41	Suivre l'évolution de la population de Castor	2	
		Mieux connaître les enjeux écologiques pour			CS.42	Réaliser des prospections ciblées sur le Tridactyle panaché	1	
FCS I.						CS.43	Réaliser des prospections ciblées sur le Sphinx de l'Argousier	2
Connaissance					CS.44	Suivre les espèces patrimoniales à faible effectif	1	
					CS.45	Suivi des rapaces diurnes et nocturnes	2	
du site			Méconnaissance des populations d'EEE (animales	Améliorer la connaissance sur les	MS.23	Collecter les données relatives aux différentes populations de Sanglier sur la Réserve	1	
		et végétales) et d'espè déprédatrices  Cartographie des habit non actualisée  Manque de données	et végétales) et d'espèces	espèces exotiques envahissantes et les espèces déprédatrices	CS.22	Réaliser un état des lieux des EEE sur la réserve et proposer des méthodes de lutte	1	
			Cartographie des habitats non actualisée	Actualiser la cartographie des habitats sur certains secteurs de la réserve (lit du Drac, forêt alluviale)	CS 28	Mettre à jour la cartographie des habitats dans le lit du Drac et la forêt alluviale	1	
			Manque de données climatiques locales	Acquérir des données météorologiques fiables sur le site	CS.46	Installer deux stations météorologiques sur la RN (Chasse Barbier et amont Rivoire)	1	
			Méconnaissance des usages	Mieux connaître les pratiques de chasse et de pêche sur la réserve	CS.47	Caractériser les pratiques de chasse et de pêche (y compris leur historique) sur la RN	2	

Diagnostic : phase analytique		Vision stratégique et opérationnelle		Actions engagées	
Enjeu	Etat actuel	Objectifs à long terme	Code	Opérations	Priorité
	(Principaux acteurs du territoire) RNR davantage reconnue pour son rôle de médiation que de protection ; réserve jeune qui a fait ses preuves	Améliorer l'appropriation de la réserve par son territoire	MS.24	Enquête (Perception des acteurs locaux)	2
	(Grand public) Méconnaissance de l'existence et du rôle de la RNR. Confusion entre les différents outils de protection.	Améliorer l'intégration de la réserve dans son territoire	MS.25	Carnet de suivi de la réserve	1
	Facteur d'influence	Objectifs opérationnels	Code	Opérations	Priorité
		Redonner une possibilité d'accès au site	E1.07 MS.26 C1.03	Finaliser et valider le Plan de Sécurisation Active (PSA) Accompagner la redéfinition des règles d'accès au Drac dans le cadre de la révision future des arrêtés préfectoraux Mettre en place un nouveau schéma d'accueil tenant compte des évolutions réglementaires	1 1 1
			CI.03		
	Superposition d'outils de protection des ressources et	Ameliorer la valorisation	MS.27	Mettre à jour la signalétique en cas de modification des règles d'accès sur la RN  Engager la concertation sur la valorisation pédagogique de Chasse Barbier	1
	des personnes	pédagogique du site de Chasse	CC.01		
		Rarhier	CC.01	Mettre en place une signalétique pédagogique sur Chasse Barbier	1
		Créer les aménagements nécessaires à l'accueil du public sur la Rivoire	CI.05	Créer les aménagements pour l'accueil du public sur le site de la Rivoire	1
		Mieux connaitre et canaliser la	EI.08	Etudier la fréquentation de la RN	1
FCC II Angress		fréquentation sur la réserve	CI.02	Gérer les sentiers et les accès pour une meilleure canalisation de la fréquentation	2
FCS II. <i>Ancrage</i>		Faire évoluer les pratiques et anticiper les nouveaux usages	SP.07	Réaliser des tournées de maraudage	1
territorial de la			SP.03	Assurer une veille juridique et de terrain sur les pratiques en développement (drones,)	2
territoriai de id			SP.02	Poursuivre les tournées de surveillance	1
RNR et gestion de			SP.04	Organiser des tournées de surveillance inter-services	1
hivh et gestion de			CI.01	Entretenir et remplacer la signalétique	1
la fréquentation			CI.09	Accompagner le démantèlement de la cabane de pêche de Chasse Barbier	1
ia ji equentation			SP.05	Maintenir un contact régulier avec le parquet et l'OMP	1
			PA.01	Poursuivre les animations scolaires	1
			CC.02	Créer des outils pédagogiques pour les animations	1
	Méconnaissance de la réserve et de son rôle sur le		PA.02	Poursuivre les animations grand public	1
	territoire ; dimension péri-urbaine et perte du lien Homme-nature	Poursuivre et développer les actions	PA.03	Poursuivre les formations à destination des professionnels encadrants	1
	nomine-nature	de découverte de la réserve	CC.03	Création d'un sentier pédagogique virtuel	2
			CC.04	Rédiger le guide des bonnes pratiques d'animation	1
			PA.04	Coordonner les demandes de visites sur la RN	1
			PA.05	Organiser et contribuer à des manifestations publiques (conférences, expositions,) ex situ	2
			PA.06	Réaliser des actions participatives	1
			CC.05	Rédiger et mettre en place une charte de communication en deux phases	1
			CC.06	Actualiser le site internet et la page Facebook de la RN	1
		Poursuivre et améliorer la	CC.07	Rédiger et diffuser la Newsletter	1
		communication tous publics	CC.08	Mettre à jour les outils de communication de la RN (plaquette, livret, guide bonnes pratiques)	1
			CC.09	Assurer la diffusion des différents outils de communication et des informations via les canaux locaux	1
			CC.10	Référencer la RNR sur les différents réseaux (RNF, CD38, site Métro, communes)	2
	Absence de lieu d'accueil	Créer un lieu d'accueil du public dédié à la réserve	CI.06	Etudier la faisabilité de créer une maison de la réserve	2
	Portage politique	Renforcer l'ancrage politique de la RN	MS.28	Former/informer les élus locaux sur les enjeux de la RN	1

Diagnostic : phase	analytique	Vision stratégique et opérationnelle			Actions engagées				
Enjeu	Enjeu Etat actuel		Objectifs opérationnels	Code	Opérations	Priorité			
			Assurer la gestion administrative et financière de la réserve	MS.29 MS.30 MS.31	Assurer le montage et le suivi administratif et financier des opérations Assurer la gestion administrative courante (secrétariat, accueil du public, documentation, classement,) Assurer la veille sur les programmes financiers et monter des partenariats	1 1			
			Contribuer aux instances en lien	MS.32	Programmer et animer les réunions du Comité Consultatif	1			
			avec la gouvernance de la RN et	MS.33	Organiser et participer aux réunions du conseil scientifique des RN	1			
			la mise en œuvre du plan de	MS.34	Participer aux réunions des instances consultatives (CSRPN)	1			
			gestion	MS.35 MS.20	Participer au fonctionnement de l'organisme gestionnaire (comités syndicaux, réunions de services)  Améliorer la concertation avec les acteurs de la chasse	2			
			Renforcer les liens avec les	MS.20	Améliorer la concertation avec les acteurs de la chasse	2			
			partenaires de la réserve et	MS.20	Améliorer la concertation avec les acteurs de la peche	2			
	Diff. It ( the entre )		participer aux réseaux d'acteurs	MS.36	Participer aux réseaux nationaux et locaux des réserves naturelles	1			
	Difficulté chronique à		participer dux resedux d deteurs	MS.37	Participer aux réunions des instances territoriales de gestion de l'eau et des espaces naturels	1			
<b>500</b>	mettre en œuvre les actions		Renforcer la cohérence du périmètre de la réserve naturelle	MS.38	Intégrer les parcelles du lit majeur exclues à la création de la réserve	2			
FCS III.	programmées du fait de l'instabilité des financements. Bonne cohésion et complémentarité de l'équipe, mais moyens	administrative et financière		MS.39	Intégrer des parcelles du Canal de Malissoles dans le périmètre de la RN	2			
				MS.40	Etudier la faisabilité de l'intégration de la zone des carriers dans le périmètre de la réserve	2			
<b>Fonctionnement</b>			oour et favoriser le partage d'informations	MS.41	Compléter la base de données SERENA	1			
				MS.42	Echanger des données avec le réseau faune-isère.org	1			
courant de la		garantir la bonne mise en		MS.43	Alimenter l'observatoire de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes	1			
courant de la		œuvre des programmes		MS.44	Assurer la veille sur les démarches d'aménagement pouvant impacter la Réserve	1			
Dásamis			gérer les demandes	MS.45	Accompagner les exploitants dans leurs actions d'entretien courant	2			
Réserve	humains encore insuffisants	d'action.	d'autorisations	MS.46	Accompagner les pétitionnaires dans le montage de leurs dossiers (démarche ERC)	1			
	au regard du caractère			MS.47	Instruire et suivre les demandes d'autorisation (travaux,)	1			
	hybride du site.			MS.48	Coordonner l'équipe technique	1			
				MS.49	Assurer la formation permanente du personnel	1			
			Gérer les ressources humaines et	SP.06 MS.50	Créer un poste de garde supplémentaire	1			
			matérielles		Recruter des stagiaires et services civiques en fonction des besoins	2			
				CI.07	Entretenir et renouveler les équipements et matériels	1			
				CI.01	Entretenir et remplacer la signalétique	1			
			Accueillir des programmes de recherche	CI.08 PR.01	Mettre à jour la signalétique avec la nouvelle charte graphique de la Région  Mettre en place des partenariats scientifiques	2			
			Mettre en œuvre et évaluer le	MS.51	Evaluer annuellement le plan de travail (rapport d'activités)	1			
				MS.52	Réaliser l'évaluation quinquennale du plan de gestion	1			
			plan de gestion	MS.53	Assurer le renouvellement du plan de gestion	1			

# 3.2 Les fiches-actions

# 3.2.1 Fiche-type

Chacune des fiches-actions du plan de gestion a été construite selon le modèle ci-dessous :

CODE (1) TITRE Pri										
Enjeu(	x)	Enoncé de l'e	Enoncé de l'enjeu ou du facteur-clé du succès (FCS) dans lequel s'inscrit l'opération							
OLT		Objectif à Long	Terme corresp	ondant						
Pression	on à gérer	Pression que l'o	on cherche à mo	oduler dans le ca	dre du plan de ge	stion				
00		Objectif Opéra	tionnel correspo	ondant						
Descri	ption	(Tome 1 du pla <b>Description de</b> Description de	lequel s'inscrit n). <b>l'opération</b> s tâches à réali		référence au diag onnaire de la Rése res d'ouvrages.					
Localis	sation	Précision sur le	lieu lorsque l'o	pération concerr	ne un site spécifiqu	ie				
Résult	ats attendus	Résultats atter	dus de l'opérat	ion sur la durée (	du plan de gestion					
Maitri	se d'ouvrage	Précision du ou	ı des maitres d'a	ouvrages de l'op	ération					
Implication gestion	ation du nnaire				RNR, avec précisionssion, assistant ad	_				
Parten techni	naires ques <sup>(3)</sup>	Ensemble des l'opération	acteurs du i	territoire qui s	eront étroitemer	t associés à				
	(4)	2019	2020	2021	2022	2023				
Phasag	ge <sup>(4)</sup>	Calendrier prévisionnel de réalisation des différentes tâches								
Coûts	Temps interne <sup>(5)</sup>	Temps de perso	onnel par tâche	et par agent de	l'équipe technique	? RN				
Autres coûts   Coûts hors temps de travail : prestations d'étude et de travaux, ach matériel, etc										
Plan de Plan de financement prévisionnel des dépenses d'investissement of fonctionnement liées à l'opération						et de				
Indica	teurs à suivre <sup>(8)</sup>	Liste des indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre et de l'efficacité de l'opération								
Lien av	vec d'autres s <sup>(9)</sup>	Code et titre de	es opérations lié	es à l'action de l	la fiche					

# 3.2.2 Précisions pour la compréhension des fiches-actions

(1)	La codification des opérations suit le référentiel méthodologique du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) relatif aux coûts de gestion :  CC: Création de supports de Communication et de pédagogie CI: Création et entretien d'Infrastructure d'accueil CS: Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel EI: Prestation de conseil, Etude et Ingénierie IP: Intervention sur le Patrimoine naturel MS: Management et Soutien PA: Prestation d'Accueil et d'animation PR: Participation à la Recherche SP: Surveillance du territoire et Police de l'environnement  Ce code est suivi d'un numéro d'identification.						
(2)	La priorité de l'action est donnée à titre indicatif, certaines actions de priorité inférieure pouvant être engagées dans les premières années en fonction des opportunités techniques, administratives et/ou financières. De même, une opération de priorité 1 peut être décalée dans le temps du fait de l'incapacité de l'équipe RN à mener de front certains projets d'ampleur.						
(3)	Cette case indique les principaux partenaires impliqués dans l'opération. Cette liste, non exhaustive, pourra être complétée en cas d'oubli d'un acteur important, ou suite à la sollicitation du gestionnaire par l'une des parties-prenantes du projet.						
(4)	La programmation de l'opération sur les 5 années du plan de gestion est indicative et est susceptible d'évoluer selon les opportunités et contraintes techniques, administratives et financières. Notons que, pour les fiches qui concernent le suivi à long terme d'indicateurs d'état de la RNR, une colonne supplémentaire stipule la fréquence de relevé de l'indicateur sur les futurs plans de gestion.						
	Chaque opération a fait l'objet d'une estimation des temps à passer par l'équipe technique de la RNR pour réaliser ou encadrer l'action. Le temps investi par d'autres agents de l'organisme gestionnaire (services techniques, fonctions supports) n'est pas comptabilisé. Afin de calculer le coût prévisionnel des opérations, nous avons distingué les postes suivants qui couvrent l'ensemble de l'équipe gestionnaire :						
(5)	<ul> <li>→ C: temps estimé pour la·le conservateur·trice;</li> <li>→ CM: temps estimé pour la·le chargé·e de mission biodiversité;</li> <li>→ GT: temps estimé pour la·le garde technicien·ne;</li> <li>→ GA: t temps estimé pour la·le garde technicien·ne;</li> <li>→ G: temps estimé pour la·le garde saisonnier·ère;</li> <li>→ AG: temps estimé pour l'assistant·e de gestion;</li> </ul>						
	Les coûts sont ensuite calculés sur la base des coûts de personnels actualisés, auxquels sont ajoutés 15% de frais de structure selon le barème régional.						
(6)	Les coûts annexes représentent l'ensemble des coûts hors temps de travail. Ils concernent l'achat de matériel, des investissements plus conséquents ou encore des prestations externalisées (études, travaux). Les coûts présentés sont des estimatifs susceptibles d'évoluer selon certains choix techniques et seront précisés dans le cadre des budgets prévisionnels annuels.						
(7)	Cette cellule présente le plan de financement prévisionnel de chaque action. Certains financements n'étant pas acquis à l'heure actuelle, ce plan de financement est susceptible d'évoluer d'année en année.						
(8)	Cette case présente le ou les indicateurs qui permettront d'évaluer la contribution de l'opération à l'atteinte de l'objectif opérationnel correspondant. Les métriques sont précisées dans l'arborescence en annexe du plan, et seront renseignées au fur et à mesure de la mise en œuvre des opérations. Cette évaluation doit permettre au gestionnaire et à ses partenaires d'évaluer la pertinence de l'opération et, le cas échéant, d'en réviser les modalités si elle ne répond pas pleinement à l'objectif correspondant.						

### 3.2.3 Les opérations du plan de gestion 2019-2023 (Tome III du PG)

Les **fiches-opérations** composant le plan de gestion sont présentées dans le **TOME III du plan de gestion** par domaine d'activité (nomenclature MEDDTL/DE 2011). La structuration des actions par enjeu et objectif est précisée dans le §3.1 ainsi que dans l'arborescence complète en annexe.



### 3.2.4 Procédures d'autorisation administrative des actions du plan de gestion

Les opérations prévues dans le présent plan de gestion visent à améliorer la connaissance, l'état, la protection et la valorisation du patrimoine naturel de la réserve naturelle. Comme tout maitre d'ouvrage, le gestionnaire de la RNR est soumis aux procédures de demande d'autorisation auprès de la Région, lorsque sont susceptibles d'être modifiés l'état ou l'aspect du site. Toutefois, l'inscription au plan de gestion permet des procédures simplifiées pour un certain nombre d'actions peu impactantes :

- Les opérations d'entretien courant du site : Ces actions ont pour objectif le traitement de la végétation sur de petites surfaces, afin de dégager les accès et cheminements ouverts au public (sentiers, berges d'étangs, ...), d'entretenir les abords des ouvrages nécessaires à la bonne gestion des milieux naturels (ouvrages hydrauliques de répartition des débits, canaux), de gérer les risques (chute d'arbres ou de branches) ainsi que de restaurer ponctuellement des surfaces de milieux ouverts (pelouses sèches, zones humides).
  - Sont également compris dans cet intitulé les opérations d'entretien de la végétation et de maintenance des ouvrages en RNR exploités par des tiers : EDF, Eaux de Grenoble Alpes, RTE, ENEDIS et le SYMBHI. Le détail des interventions programmées par ces structures sur les 5 ans à venir est disponible en *annexe 19 à 22* du plan de gestion.
- Les opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes: Ces actions ont pour objectif la maitrise des peuplements <u>d'espèces végétales invasives</u> sur le territoire de la RNR. Le gestionnaire s'appuiera sur les nombreux retours d'expériences en la matière afin d'optimiser l'efficacité des interventions et la résilience des habitats concernés. Concernant les EEE animales (écrevisses américaines, Trachémyde écrite, ...), aucune opération de régulation n'est planifiée dans l'immédiat. Si toutefois une expérimentation était envisagée, le projet serait soumis à l'aval du CSRPN.
- Les suivis et inventaires réalisés par le gestionnaire de la RNR ou par un tiers missionné par ce dernier (existence d'une convention). Ceci concerne les inventaires faune-flore-habitats conduits à des fins de connaissance ou au préalable de projets d'aménagement. En ce qui concerne la capture des espèces, un arrêté d'autorisation signé par la Région sera produit pour les 5 années de mise en œuvre du plan. Notons que la manipulation d'espèces protégées nécessite des autorisations complémentaires auprès des services de l'Etat (ex : CS40).
- L'installation et l'entretien de la signalétique courante, à des fins d'affichage de la réglementation, de délimitation de périmètres interdits ou concertés (zones de quiétude par exemple) et de signalétique pédagogique légère (panneau d'entrée sur site). Les projets d'aménagements pédagogiques de plus grande ampleur feront l'objet d'une procédure d'autorisation classique.

Pour l'ensemble de ces opérations, l'inscription au plan de gestion vaut autorisation administrative de la Région Auvergne Rhône-Alpes et aval de principe du CSRPN. Notons toutefois que la procédure simplifiée <u>n'exonère pas les maîtres d'ouvrages</u> de leur obligation d'informer systématiquement le gestionnaire du site avant toute intervention dans la réserve. Par ailleurs, ces opérations feront l'objet de points d'information réguliers auprès du comité consultatif. Dans l'éventualité où les modalités d'actions porteraient à débat au sein du comité (éléments non planifiés, impacts pressentis...), ce dernier pourra solliciter le suivi d'une procédure classique d'autorisation.

En dehors des opérations précitées, <u>toute intervention susceptible de modifier l'état ou l'aspect</u> <u>de la RNR des Isles du Drac devra faire l'objet d'une demande d'autorisation standard</u> auprès de la Région qui pourra solliciter, au cas par cas, le CSRPN Auvergne Rhône-Alpes. Au sein de la stratégie d'action du présent plan de gestion, on peut citer notamment les opérations suivantes :

- Travaux de restauration écologique: suppression de points durs dans le lit du Drac (IP01), restauration de berges (IP08), aménagement d'ouvrages hydrauliques (IP06), confortement et franchissement piscicole du Seuil de la Rivoire (IP03)
- Projets d'aménagements pédagogiques sur Chasse Barbier (CC01) et la Rivoire (Cl05)
- (Ré)introduction d'espèces (El03)

### 3.3 Calendrier et coût prévisionnel des opérations

### 3.3.1 Planification des opérations de gestion

Le **planning prévisionnel** des opérations est précisé dans chacune des fiches-actions (cf **Tome III**). Il est susceptible d'évoluer d'années en années selon les opportunités qui se présenteront au gestionnaire, les priorités qui seront définies en comité consultatif et les moyens à disposition pour la mise en œuvre des actions.

Notons que le plan de charge a été défini **sur la base de 3,5 ETP** pour l'année 2019 (rédaction en parallèle du plan de gestion d'une autre RNR), **4 ETP** pour 2020, puis **4,5 ETP à partir de 2021** en prévision du recrutement d'un garde saisonnier (*cf opération SP.06*).

### 3.3.2 Coûts prévisionnels

Le détail des coûts est présenté dans chaque fiche-action.

Le **tableau du §3.3.2.1** présente la synthèse des coûts par action, par année et par type de dépense : coûts de personnel (fonctionnement interne), fonctionnement facturé (prestations hors opérations d'investissement), dépenses d'investissement. Les opérations sont classées par code-action, pour faciliter la recherche. *Notons qu'une classification par enjeu et objectifs s'avérerait délicate, certaines actions étant communes à différents enjeux du plan.* 

Le **tableau du §3.3.2.2** présente une synthèse des coûts avec un classement des opérations par priorité.

Le tableau ci-dessous propose un récapitulatif global des coûts sur les 5 années du plan :

		C	Coûts prévisionnels annuels en € TTC									
	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL						
Coûts de personnel et coûts de fonctionnement indirects		179 610 €	205 530 €	231 750 €	231 750 €	231 750 €	1 080 390 €					
Coûts facturés (prest	ations)	17 500 €	37 950 €	142 200 €	69 000 €	65 600 €	332 250 €					
Investissement		80 000 €	473 380 €	48 500 €	84 500 €	28 000 €	714 380 €					
	TOTAL	277 110 €	716 860 €	422 450 €	385 250 €	325 350 €	2 127 020 €					

Le budget total du plan de gestion s'établit à 2 127 020 € TTC sur les 5 ans. Comme le détaille le tableau, les coûts ne sont pas homogènes d'année en année et suivent une logique opérationnelle :

- → Lancement des opérations prioritaires dès 2019, par des phases de concertation et quelques études préliminaires
- → Dépenses conséquentes d'investissement dès 2020 avec la mise en œuvre du projet Rivoire
- → En 2021, aboutissement du projet Rivoire et adaptation des efforts de surveillance en conséquence (0,5 ETP supplémentaire) ; lancement des études et projets liés à la restauration de la dynamique alluviale (investissement et fonctionnement facturé).
- → Derniers travaux d'investissement en 2022, programmation des suivis de fin de plan (prestations)
- → Evaluation et renouvellement du plan de gestion en 2023, sur la base des indicateurs relevés tout au long du plan en régie ou via des prestations (fonctionnement facturé)

En dehors de ces fluctuations liées à des opérations structurantes, l'action de l'équipe gestionnaire s'organise annuellement autour de 5 missions récurrentes :

- ✓ Police de l'environnement et veille sur le territoire
- ✓ Pédagogie, animations et communication à destination des différents publics
- ✓ Suivi du patrimoine naturel de la RN et acquisition de connaissance
- ✓ Participation à la concertation locale et appui aux porteurs de projets
- ✓ Tâches administratives courantes (coordination, gestion financière, marchés publics...)

Notons que les coûts présentés sont prévisionnels et pourront, le cas échéant, être réajustés d'années en années selon l'expérience du gestionnaire. Le gestionnaire a fait le choix de proposer un plan de gestion ambitieux, ambition reconnue et soulignée par le CSRPN Auvergne Rhône-Alpes. La bonne mise en œuvre de l'ensemble du plan de gestion dépendra du financement effectif des opérations programmées

### 3.3.2.1 Coûts prévisionnels par action

		Coûts totaux par opération et par an															
			(I	Fct interne = c	oûts de perso	nnel & frais de :			restations extér			investissemer	it ; Invest = in	vestissement)			
			2019		·	2020			2021		2022 2023						
Code-action	Intitulé	Fct interne		Invest.	Fct interne	Fct facturé	Invest.	Fct interne	Fct facturé	Invest.	Ect interne	Fct facturé	Invest.	Fct interne Fct		Invest.	TOTAL DC
CC01	Mettre en place une signalétique pédagogique sur Chasse Barbier	0	0	nivest.	0	0	nivest.	4775	0	30000	690	0	nivest.	0	n	nivest.	TOTAL PG 35 465 €
CC02	Créer des outils pédagogiques pour les animations	1150	0	0	1840	2000	0	460	0	0	1840	2000	0	1150	0	0	10 440 €
CC03	Création d'un sentier pédagogique virtuel	0	0	0	0	0	0	2360	0	0	460	0	0	2360	0	0	5 180 €
CC04	Rédiger le guide des bonnes pratiques d'animation	2360	0	0	0	0	0	0	500	0	230	0	0	230	0	0	3 320 €
CC05	Rédiger et mettre en place une charte de communication en deux phases	6970	0	0	0	0	0	2000	0	0	0	0	0	230	0	0	9 200 €
CC06	Actualiser le site internet et la page Facebook de la RN	690	0	0	2440	3000	0	1150	0	0	1150	0	0	1150	0	0	9 580 €
CC07	Rédiger et diffuser la Newsletter	1960	0	0	2880	0	0	2880	0	0	2880	0	0	2880	0	0	13 480 €
CC08	Mettre à jour les outils de communication de la RN (plaquette, livret, guide bonnes pratiques)	3875	4000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 875 €
CC09	Assurer la diffusion des différents outils de communication et des informations via les canaux locaux	1380	0	0	2300	0	0	2590 460	0	0	2590 460	0	0	2590 460	0	0	11 450 €
CC10 CI01	Référencer la RNR sur les différents réseaux (RNF, CD38, site Métro, communes) Entretenir et remplacer la signalétique	920	0	1000	920 1150	0	1000	1380	0	2000	1380	0	3000	1380	0	3000	2 300 € 16 210 €
CIO2	Gérer les sentiers et les accès pour une meilleure canalisation de la fréquentation	920	0	1000	980	0	1000	460	0	2000	460	0	3000	460	0	3000	2 360 €
CI02	Mettre en place un nouveau schéma d'accueil en cas d'évolution des règles d'accès au site	0	0	0	1750	0	0	460	0	0	460	0	0	0	0	0	1 750 €
CI04	Mettre à jour la signalétique en cas de modification des règles d'accès sur la RN	0	0	0	2332,5	0	30000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 333 €
CI05	Créer les aménagements pour l'accueil du public sur le site de la Rivoire	7645	0	27000	6775	0	260000	6190	3000	0	1580	0	0	0	0	0	312 190 €
CI06	Etudier la faisabilité de créer une maison de la réserve	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1040	0	0	290	0	10000	11 330 €
CI07	Entretenir et renouveler les équipements et matériels	895	0	0	1022,5	0	1900	1022,5	0	0	1125	0	1500	1125	0	0	8 590 €
CI08	Mettre à jour la signalétique avec la nouvelle charte graphique de la Région	0	0	0	1580	0	1400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 980 €
CIO9	Accompagner le démantèlement de la cabane de pêche de Chasse Barbier	580	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	580 €
CS01	Relevés topographiques LIDAR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0€
CS02	Suivi hydrologique du Drac	270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270 €
CS03	Levé bathymétrique des profils en travers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0€
CS04	Suivi de la granulométrie de masse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0€
CS05	Suivi de la granulométrie de la bande active	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0€
CS06	Evaluation des bilans sédimentaires par tronçon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 1595	0	0	270	7000	0	0€
CS07 CS08	Suivi des débits à l'amont immédiat de la confluence avec la Romanche Suivre la dynamique du colmatage algal et objectiver les causes du phénomène	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2020	0	0	540	7000	0	8 865 € 2 560 €
CS09	Suivre la dynamique du comatage algai et objectiver les causes du prienomene Suivi du colmatage interstitiel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1120	0	0	1000	0	0	2 120 €
CS10	Caractérisation des échanges nappe-rivière	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0€
CS11	Réalisation de pêches électriques	1495	10000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 495 €
CS12	Caractérisation des surfaces de frayères	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0€
CS13	Inventaire et cartographie des faciès d'écoulement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0€
CS14	Inventaire des caches piscicoles et du bois mort dans le lit du Drac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0€
CS15	Cartographie des linéaires ombragés	0	0	0	770	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	770 €
CS16	Poursuivre le suivi ornithologique relatif à la remise en eau	8080	0	0	0	0	0	0	0	0	8370	0	0	0	0	0	16 450 €
CS17	Suivi des populations d'amphibiens pionniers	0	0	0	3080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 080 €
CS18	Poursuivre le suivi phytosociologique relatif à la remise en eau	0	0	0	2580	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 580 €
CS19	Suivi des orthoptères	0	0	0	0	0	0	2290	350	0	2370	0	0	0	0	0	5 010 €
CS20	Poursuivre le suivi paysager relatif à la remise en eau	0	0	0	0	0	0	0 4520	0	0	0	0	0	1150	0	0	1 150 €
CS21 CS22	Suivi des odonates Réaliser un état des lieux des EEE sur la RNR et proposer des méthodes de lutte	0	0	0	3600	3500	0	4520 460	0	0	460	0	0	0	0	0	4 520 € 8 020 €
CS22	Comparaison diachronique des orthophotographies	0	0	0	3000	3500	0	460	0	0	1620	0	0	0	0	0	1 620 €
CS24	Suivi des rhopalocères prairiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	540	0	0	540 €
CS25	Suivi de l'avifaune (STOC EPS et Baguage)	290	2500	0	1600	2500	0	790	2500	0	790	U	0	1060	2500	0	17 030 €
CS26	Suivi botanique des milieux ouverts et zones humides	0	0	0	730	0	0	1575	8000	0	1250	0	0	0	0	0	11 555 €
CS27	Etudier la dynamique d'embroussaillement des milieux ouverts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2640	0	0	0	0	0	2 640 €
CS28	Mettre à jour la cartographie des habitats dans le lit du Drac et la forêt alluviale	0	0	0	0		0	0	0	0	2135	20000	0	0	0	0	22 135 €
CS29	Suivi des arachnides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1865	10000	0	0	0	0	11 865 €
CS30	Suivi limnimétrique	0	0	0	0	1350	0	1560	0	0	460	0	0	460	0	0	3 830 €
CS31	Suivi piézométrique	270	0	0	540	0	0	270	0	0	270	0	0	270	0	0	1 620 €
CS32	Suivi des débits alimentant les zones humides et plans d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0€
CS33	Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF – module alluvial)	0	0	0	0	0	0	1120	300	0	4850	0	0	0	0	0	6 270 €
CS34	Inventorier les chiroptères	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2365	10000	0	270	0	0	12 635 €
CS35	Inventorier les invertébrés	0	0	0	0	0	0	4525	40000	0	2095	0	0	1535	0	0	48 155 €

Coûts totaux par opération et par an (Fct interne = coûts de personnel & frais de structure ; Fct facturé = prestations extérieures hors opérations d'investissement ; Invest = investissement)

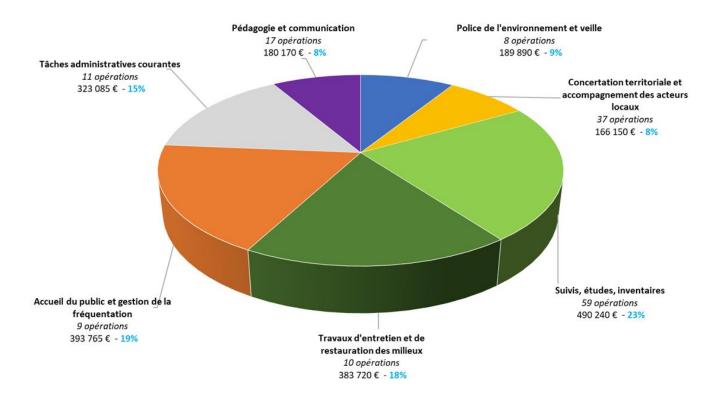
			2019			2020		2021			2022			2023			
Code-action	Intitulé	Fct interne	Fct facturé	Invest.	Fct interne F	ct facturé	Invest.	Fct interne	Fct facturé	Invest.	Fct interne	Fct facturé	Invest.	Fct interne	Fct facturé	Invest.	TOTAL PG
CS36	Inventorier les micromammifères	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1305	15000		790	0	0	17 095 €
CS37	Caractériser les herbiers aquatiques	0	0	0	2345	20000	0	560	0	0	0	0	0	0	0	0	22 905 €
CS38	Inventorier les mycètes	0	0	-	0	0	0	1742,5	5000	0	790	5000	0	1060	5000	0	18 593 €
CS39	Mettre en place un protocole de prospection de la Loutre d'Europe	0	0		0	0	0	1580	0	0	0	0	0	0	0	0	1 580 €
CS40	Lancer une campagne de piégeage et de génotypage de la Cistude d'Europe	0	0	-	0	0	0	2370	100	0	2495	2000	0	0	0	0	6 965 €
CS41	Suivre l'évolution de la population de Castor	0	0	0	0	3000	0	0	0	0	3750	0	0	0	0	0	6 750 €
CS42	Réaliser des prospections ciblées sur le Tridactyle panaché	0	0	0	0	500	0	1560	0	0	0	0	0	0	0	0	2 060 €
CS43	Réaliser des prospections ciblées sur le Sphinx de l'Argousier	0	0	0	0	0	0	4030	3000	0	0	0	0	0	0	0	7 030 €
CS44	Suivre les espèces patrimoniales à faible effectif	0	0	0	1290	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 290 €
CS45	Suivi des rapaces diurnes et nocturnes	2060	0	0	1020	0	0	1290	0	0	1250	0	0	1380	0	0	7 000 €
CS46	Installer deux stations météorologiques sur la RN (Chasse Barbier et amont Rivoire)	0	0		1082.5	0	2000	230	0	0	230	0	0	230	0	0	3 773 €
CS47	Collecter annuellement les données relatives à la chasse et la pêche sur la RN	0	0	0	0	0	0	830	0	0	290	0	0	290	0	0	1 410 €
EI01	Etudier l'opportunité d'optimiser le caractère morphogène des lâchers existants	0	0	0	0	0	0	5020	50000	0	3030	0	0	1120	0	0	59 170 €
EIO2	Poursuivre les investigations sur les sources potentielles de sédiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2675	0	15000	17 675 €
EIO3	Evaluer l'opportunité de réintroduire l'Ombre commun sur la RN	0	0	0	1100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100 €
EI04	Etudier le fonctionnement écologique des étangs de Chasse Barbier	0	0	0	1845	0	0	1870	25000	0	0	0	0	0	0	0	28 715 €
EI05	Etudier le fonctionnement écologique de certaines zones humides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2160	0	0	1830	30000	0	33 990 €
EI06	Etudier le fonctionnement des boisements alluviaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1265	15000	0	16 265 €
EI07	Finaliser et valider le Plan de Sécurisation Active (PSA)	4250	0	0	2240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 490 €
EI08	Etudier la fréquentation de la RN	0	0	0	1912,5	0	19080	920	0	0	920	0	0	920	0	0	23 753 €
IP01	Supprimer les enrochements obsolètes présents dans le lit du Drac	0	0	0	4585	0	10000	2135	0	15000	3330	0	80000	0	0	0	115 050 €
IP02	Expérimenter des techniques de lutte contre les EEE	810	0	0	0	0	0	2290	1000	0	1380	1000	0	1420	1000	0	8 900 €
IP03	npagner la consolidation du seuil de la Rivoire et l'aménagement d'un ouvrage de franchissement piscicole	2985	0	26000	4610	0	0	2730	0	0	0	0	0	0	0	0	36 325 €
IP04	Débroussailler ponctuellement les zones humides	0	0	0	1560	0	0	750	1000	0	750	0	0	750	1000	0	5 810 €
IP05	Entretenir les prises d'eau et ouvrages hydrauliques	4600	0	0	4600	0	0	5980	0	0	5980	0	0	5980	0	0	27 140 €
IP06	Améliorer la fonctionnalité des ouvrages de régulation des débits	0	0	0	2680	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 680 €
IP07	Diagnostiquer et équiper les barrages de Castor	0	0	0	520	0	0	730	450	0	230	0	0	230	0	0	2 160 €
IP08	Restaurer les berges de la gravière de la Rivoire	2985	0	26000	4020	0	148000	2650	0	0	920	0	0	0	0	0	184 575 €
IP09	Pérenniser la non-intervention dans les boisements alluviaux constitués	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1080	0	0	0	0	0	1 080 €
IP10	Améliorer la connaissance et mettre en place une gestion favorable à l'Ophioglosse commun	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 €
MS01	Accompagner les projets de protection du PR4 et des conduites sous-fluviales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3310	0	0	3 310 €
MS02	Accompagner les projets de protection des siphons de Champ II	0	0	0	0	0	0	790	0	0	790	0	0	790	0	0	2 370 €
MS03	Accompagner le projet de réhabilitation de l'ancienne décharge de Vif	290	0	0	290	0	0	290	0	0	1660	0	0	920	0	0	3 450 €
MS04	Participer à la concertation sur l'avenir de la plateforme des carriers	540	0	0	540	0	0	270	0	0	270	0	0	960	0	0	2 580 €
MS05	Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme des collectivités riveraines	270	0	0	270	0	0	270	0	0	270	0	0	270	0	0	1 350 €
MS06	Préparer l'expérimentation du protocole d'optimisation des lâchers existants	0	0	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	830	0	0	830 €
MS07	Participer étroitement aux réflexions techniques dans le cadre du PAPI d'Intention du Drac	540	0	-	540	0	0	270	0	0	270	0	0	270	0	0	1 890 €
MS08	Suivi de la qualité des eaux superficielles et souterraines	540	0		270	0	0	270	0	0	270	0	0	270	0	0	1 620 €
MS09	Suivre les opérations d'entretien de la végétation du lit du Drac	1210	0	-	1230	0	0	1420	0	0	1420	0	0	1150	0	0	6 430 €
MS10	Rédiger de manière concertée un nouveau plan d'entretien de la végétation du lit du Drac	0	0	0	1390	0	0	2370	0	0	0	0	0	0	0	0	3 760 €
MS11	Suivre la mise en œuvre des schémas d'assainissement des collectivités riveraines	270	0	0	290	0	0	290	0	0	290	0	0	290	0	0	1 430 €
MS12	Concerter les pratiques d'alevinage sur la RN	0	0		790	0	0	560	0	0	560	0	0	560	0	0	2 470 €
MS13	Accompagner les opérations d'entretien de la végétation sous les lignes électriques	1020	0		1290	0	0	460	0	0	460	0	0	460	0	0	3 690 €
MS14	Définir de manière concertée les modalités de fauche à appliquer sur le site de Rochefort	2160	0	_	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 160 €
MS15	Accompagner la mise en œuvre de la fauche des prairies des champs captants	0	0	-	460	0	0	230	0	0	230	0	0	230	0	0	1 150 €
MS16	Accompagner la désensibilisation des lignes électriques par les exploitants	1660	0	-	230	0	0	2140	0	0	0	0	0	0	0	0	4 030 €
MS17	Concerter la gestion du canal de Malissoles afin de solutionner les conflits d'usages	1140	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 140 €
MS18	Poursuivre la concertation sur les modalités d'entretien des berges	230	0	Ŭ	500	0	0	1040	0	0	230	0	0	230	0	0	2 230 €
MS19	Poursuivre l'entretien concerté des pistes EDF	520	0	-	520	0	0	520	0	0	520	0	0	520	0	0	2 600 €
MS20	Engager la concertation avec les chasseurs, pêcheurs et naturalistes	0	0	0	520	0	0	520	0	0	520	0	0	520	0	0	2 080 €

#### Coûts totaux par opération et par an

(Fct interne = coûts de personnel & frais de structure ; Fct facturé = prestations extérieures hors opérations d'investissement ; Invest = investissement)

			2019			2020		2021		2022			2023		1		
Code-action	Intitulé	Fct interne	Fct facturé	Invest.	Fct interne	Fct facturé	Invest.	Fct interne	Fct facturé	Invest.	Fct interne	Fct facturé	Invest.	Fct interne F	ct facturé	Invest.	TOTAL PG
MS21	Identifier collectivement des zones sensibles où garantir la tranquillité de la faune	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1540	0	0	0	0	0	1 540 €
MS22	Concerter la gestion des forêts de protection de Rochefort	0	0	0	500	0	0	500	0	0	500	0	0	500	0	0	2 000 €
MS23	Collecter les données relatives aux différentes populations de Sanglier sur la Réserve	290	0	0	290	0	0	1160	0	0	580	0	0	290	0	0	2 610 €
MS24	Enquête (Perception des acteurs locaux)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2500	2500	0	5 000 €
MS25	Carnet de suivi de la réserve	1560	0	0	1560	0	0	1020	0	0	1020	0	0	1020	0	0	6 180 €
MS26	agner la redéfinition des règles d'accès au Drac dans le cadre de la révision future des arrêtés préfectoraux	1120	0	0	1740	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 860 €
MS27	Engager la concertation sur la valorisation pédagogique de Chasse Barbier	0	0	0	1500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 €
MS28	Former/informer les élus locaux sur les enjeux de la RN	1660	0	0	1580	500	0	560	0	0	1580	500	0	560	0	0	6 940 €
MS29	Assurer le montage et le suivi administratif et financier des opérations	12975	0	0	15450	0	0	15450	0	0	15450	0	0	15450	0	0	74 775 €
MS30	Assurer la gestion administrative courante	6150	0	0	7175	0	0	7175	0	0	7175	0	0	7175	0	0	34 850 €
MS31	Assurer la veille sur les programmes financiers et monter des partenariats	1280	0	0	1860	0	0	1655	0	0	1860	0	0	1860	0	0	8 515 €
MS32	Programmer et animer les réunions du Comité Consultatif	4150	0	0	3945	0	0	3945	0	0	3945	0	0	3945	0	0	19 930 €
MS33	Organiser et participer aux réunions du conseil scientifique des RN	830	0	0	1660	600	0	830	0	0	830	0	0	1660	600	0	7 010 €
MS34	Participer aux réunions des instances consultatives	1120	0	0	1120	0	0	1120	0	0	1120	0	0	1120	0	0	5 600 €
MS35	Participer au fonctionnement de l'organisme gestionnaire	10935	0	0	10935	0	0	11625	0	0	11625	0	0	11625	0	0	56 745 €
MS36	Participer aux réseaux locaux et nationaux des réserves naturelles	4740	900	0	4580	900	0	4740	900	0	4580	900	0	4740	900	0	27 880 €
MS37	Participer aux réunions des instances territoriales de gestion de l'eau et des espaces naturels	2280	0	0	2280	0	0	2280	0	0	2280	0	0	2280	0	0	11 400 €
MS38	Intégrer les parcelles du lit majeur exclues à la création de la réserve	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1740	0	0	870	0	0	2 610 €
MS39	Intégrer des parcelles du Canal de Malissoles dans le périmètre de la RN	0	0	0	0	0	0	1160	0	0	1160	0	0	0	0	0	2 320 €
MS40	Etudier la faisabilité de l'intégration de la zone des carriers dans le périmètre de la réserve	0	0	0	0	0	0	850	0	0	850	0	0	850	0	0	2 550 €
MS41	Compléter la base de données SERENA	1890	0	0	1620	0	0	1620	0	0	1620	0	0	1620	0	0	8 370 €
MS42	Echanger des données avec le site faune-isère.org	540	0	0	540	0	0	540	0	0	540	0	0	540	0	0	2 700 €
MS43	Alimenter l'observatoire de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes (PIFH, PGMN, PI)	1910	0	0	830	0	0	830	0	0	830	0	0	830	0	0	5 230 €
MS44	Assurer la veille sur les démarches d'aménagement pouvant impacter la Réserve	560	0	0	560	0	0	560	0	0	560	0	0	560	0	0	2 800 €
MS45	Accompagner les exploitants dans leurs actions d'entretien courant	1040	0	0	1040	0	0	1040	0	0	1040	0	0	1040	0	0	5 200 €
MS46	Accompagner les pétitionnaires dans le montage de leurs dossiers (démarche ERC)	1680	0	0	1680	0	0	1680	0	0	1680	0	0	1680	0	0	8 400 €
MS47	Instruire et suivre les demandes d'autorisation	1120	0	0	1120	0	0	1120	0	0	1120	0	0	1120	0	0	5 600 €
MS48	Coordonner l'équipe technique	10920	0	0	10920	0	0	11840	0	0	11840	0	0	11840	0	0	57 360 €
MS49	Assurer la formation permanente du personnel	6050	0	0	6840	0	0	2300	0	0	7400	0	0	2300	0	0	24 890 €
MS50	Recruter des stagiaires et services civiques en fonction des besoins	560	0	0	1575	0	0	1575	0	0	1575	0	0	1575	0	0	6 860 €
MS51	Evaluer annuellement le plan de travail (rapport d'activités)	1890	0	0	1890	0	0	1890	0	0	1890	0	0	1890	0	0	9 450 €
MS52	Réaliser l'évaluation quinquennale du plan de gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16210	0	0	16 210 €
MS53	Assurer le renouvellement du plan de gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24840	0	0	24 840 €
PA01	Poursuivre les animations scolaires	3280	0	0	3740	0	0	3740	0	0	3740	0	0	3740	0	0	18 240 €
PA02	Poursuivre les animations grand public	2990	0	0	3450	0	0	3450	0	0	4600	0	0	4600	0	0	19 090 €
PA03	Poursuivre les formations à destination des professionnels encadrants	980	0	0	690	0	0	690	0	0	690	0	0	690	0	0	3 740 €
PA04	Coordonner les demandes de visites sur la RN	1150	0	0	1150	0	0	1150	0	0	1150	0	0	1150	0	0	5 750 €
PA05	Organiser et contribuer à des manifestations publiques ex situ	750	0	0	460	0	0	460	0	0	460	0	0	460	0	0	2 590 €
PA06	Réalisation des actions participatives	460	100	0	920	100	0	1460	100	0	1460	100	0	1460	100	0	6 260 €
PR01	Mettre en place des partenariats scientifiques	0	0	0	0	0	0	1120	0	0	1120	0	0	0	0	0	2 240 €
SP01	eiller et alerter les services compétents en cas de constat d'activités susceptibles d'entraîner des pollutions	750	0	0	750	0	0	750	0	0	750	0	0	750	0	0	3 750 €
SP02	Poursuivre les tournées de surveillance	18120	0	0	18120	0	0	29620	0	0	26170	0	0	29620	0	0	121 650 €
SP03	Assurer une veille juridique et de terrain sur les pratiques en développement	520	0	0	520	0	0	520	0	0	520	0	0	520	0	0	2 600 €
SP04	Organiser des tournées de surveillance inter-services	3740	0	0	3740	0	0	8340	0	0	8340	0	0	8340	0	0	32 500 €
SP05	Maintenir un contact régulier avec le parquet et l'OMP	230	0	0	1310	0	0	230	0	0	230	0	0	230	0	0	2 230 €
SP06	Créer un poste de garde supplémentaire	0	0	0	0	0	0	2560	1000	1500	0	0	0	0	0	0	5 060 €
SP07	Réaliser des tournées de maraudage	2480	0	0	2480	0	0	4780	0	0	4780	0	0	4780	0	0	19 300 €
	COÛTS TOTAUX PREVISIONNELS PAR ANNÉE	179 610 €	17 500 €	80 000 €	205 530 €	37 950 €	473 380 €	231 750 €	142 200 €	48 500 €	231 750 €	69 000 €	84 500 €	231 750 €	65 600 €	28 000 €	2 127 020 €

Si l'on considère les différentes catégories d'actions, on parvient à une répartition des coûts telle qu'illustrée par la figure ci-dessous :



Les principales missions des Réserves Naturelles (connaissance / protection / valorisation) sont ici distribuées de manière satisfaisante. Notons toutefois que cet équilibre dépendra des moyens mis à disposition du gestionnaire. Ainsi, si les opérations réalisées en régie n'apparaissent pas menacées, de nombreuses actions d'acquisition de connaissance et de restauration des milieux font appel à des compétences extérieures et impliquent des prestations de fonctionnement ou d'investissement, non garanties en l'état actuel des négociations financières. Il est également utile de se référer aux niveaux de priorité des différentes opérations (cf paragraphe suivant), qui influeront nécessairement sur leur mise en œuvre effective.

#### 3.3.2.2 Coûts prévisionnels par niveau de priorité

Les opérations du plan de gestion sont hiérarchisées selon 3 niveaux de priorité. Les opérations de priorité 1 constituent l'objectif minimal à atteindre en matière de mise en œuvre du plan. Pour autant, il est probable que des actions de priorité 2 ou 3 soient également réalisées au fil de l'eau, par opportunité ou du fait qu'elles sont pour certaines relativement économes en moyens humains et financiers.

Le <u>tableau suivant</u> présente la synthèse des coûts par action selon leur niveau de priorité. On remarque que les actions de priorité 1 monopolisent l'essentiel des coûts de personnel et des dépenses d'investissement. Les opérations de priorité 2 et 3 constituent en majorité des missions confiées à des prestataires qui consomment peu de temps en interne.

Notons enfin que le plan de charge de l'équipe gestionnaire a été dimensionné pour la mise en œuvre de l'ensemble des opérations du plan de gestion. Si certaines n'étaient pas mises en œuvre faute de financements complémentaires, le temps de travail correspondant sera redistribué afin d'alimenter les opérations réalisées en régie.

Gestion         CC02         1         Créer           Gestion         CC04         1         Rédiger           Gestion         CC05         1         Rédiger et mettre en place u	SOUS-TOTAL ACTIONS DE PRIORITÉ 1 signalétique pédagogique sur Chasse Barbier des outils pédagogiques pour les animations er le guide des bonnes pratiques d'animation ne charte de communication en deux phases le site internet et la page Facebook de la RN	1 797 998 € 35 465 € 10 440 €	687 980 € 30 000,00 €	188 000 €	
Gestion         CC02         1         Créer           Gestion         CC04         1         Rédig           Gestion         CC05         1         Rédiger et mettre en place u           Gestion         CC06         1         Actualiser           Gestion         CC07         1	des outils pédagogiques pour les animations er le guide des bonnes pratiques d'animation ne charte de communication en deux phases le site internet et la page Facebook de la RN	10 440 €	20,000,00,6		922 018 €
Gestion         CC04         1         Rédige           Gestion         CC05         1         Rédiger et mettre en place u           Gestion         CC06         1         Actualiser           Gestion         CC07         1	er le guide des bonnes pratiques d'animation ne charte de communication en deux phases le site internet et la page Facebook de la RN		30 000,00 €	- €	5 465,00 €
Gestion         CC05         1         Rédiger et mettre en place u           Gestion         CC06         1         Actualiser           Gestion         CC07         1         1	ne charte de communication en deux phases le site internet et la page Facebook de la RN			4 000,00 €	6 440,00 €
Gestion         CC06         1         Actualiser           Gestion         CC07         1	le site internet et la page Facebook de la RN	3 320 €	- €	500,00€	2 820,00 €
Gestion CC07 1		9 200 €	- €	- €	9 200,00 €
	_ , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	9 580 €	- €	3 000,00 €	6 580,00 €
Gestion CC08 1 Mettre à jour les outils de communication de la RN	Rédiger et diffuser la Newsletter	13 480 €	- €	- €	13 480,00 €
The care a journey out in a care a fair		7 875 €		4 000,00 €	3 875,00 €
Gestion CC09 1 Assurer la diffusion des différents outils de communicat	ion et des informations via les canaux locaux	11 450 €		- €	11 450,00 €
Gestion CI01 1	Entretenir et remplacer la signalétique	16 210 €		- €	6 210,00 €
Gestion CIO3 1 Mettre en place un nouveau schéma d'accueil	š .	1 750 €		- €	1 750,00 €
	de modification des règles d'accès sur la RN	32 333 €	,	- €	2 332,50 €
	our l'accueil du public sur le site de la Rivoire	312 190 €		3 000,00 €	22 190,00 €
	r et renouveler les équipements et matériels	8 590 €	,	- €	5 190,00 €
	ent de la cabane de pêche de Chasse Barbier	580€		- €	580,00€
Indicateurs CS01 1	Relevés topographiques LIDAR	0€		- €	- €
Indicateurs CS02 1	Suivi hydrologique du Drac	270 €		- €	270,00€
Indicateurs CS03 1	Levé bathymétrique des profils en travers	0€		- €	- €
Indicateurs CS05 1	Suivi de la granulométrie de la bande active	0€		- €	- €
	luation des bilans sédimentaires par tronçon	0€		- €	- €
Indicateurs CS10 1	Caractérisation des échanges nappe-rivière	0€		- €	- €
Indicateurs CS11 1	Réalisation de pêches électriques	11 495 €		10 000,00 €	1 495,00 €
Indicateurs CS12 1	Caractérisation des surfaces de frayères	0€		- €	- €
	piscicoles et du bois mort dans le lit du Drac	0€		- €	- €
Indicateurs CS15 1	Cartographie des linéaires ombragés	770€		- €	770,00€
	suivi ornithologique relatif à la remise en eau	16 450 €		- €	16 450,00 €
	Guivi des populations d'amphibiens pionniers	3 080 €		- €	3 080,00 €
	i phytosociologique relatif à la remise en eau	2 580 €		- €	2 580,00 €
Indicateurs CS19 1	Suivi des orthoptères	5 010 €		350,00 €	4 660,00 €
	re le suivi paysager relatif à la remise en eau	1 150 €		- €	1 150,00 €
Gestion CS21 1	Suivi des odonates	4 520 €		- €	4 520,00 €
	ur la RNR et proposer des méthodes de lutte	8 020 €		3 500,00 €	4 520,00 €
Indicateurs CS25 1 Indicateurs CS26 1 Suivi hot	Suivi de l'avifaune (STOC EPS et Baguage)	17 030 €		12 500,00 €	4 530,00 €
5010 1	anique des milieux ouverts et zones humides	11 555 € 22 135 €		8 000,00 €	3 555,00 €
Indicateurs CS29 1 Mettre a jour la cartographile des n	abitats dans le lit du Drac et la forêt alluviale	22 135 € 11 865 €		20 000,00 €	2 135,00 €
Indicateurs CS30 1	Suivi des arachnides Suivi limnimétrique	11 865 €		10 000,00 € 1 350,00 €	1 865,00 € 2 480,00 €
Indicateurs CS31 1	Suivi ilmnimetrique Suivi piézométrique	3 830 € 1 620 €		1 350,00 €	1 620,00 €
	alimentant les zones humides et plans d'eau	1 620 €		- €	1 620,00 €
Gestion CS37 1	Caractériser les herbiers aquatiques	22 905 €		20 000,00 €	2 905,00 €
		22 905 € 6 965 €	- €	20 000,00 €	4 865,00 €
Edited the campagne ac piege	age et de génotypage de la Cistude d'Europe rospections ciblées sur le Tridactyle panaché	2 060 €		500,00€	1 560,00 €
	vre les espèces patrimoniales à faible effectif	1 290 €		500,00€	1 290,00 €
50.1	s sur la RN (Chasse Barbier et amont Rivoire)	3 773 €		- €	1 772,50 €
	aractère morphogène des lâchers existants	59 170 €	,	50 000,00 €	9 170,00 €
	ent écologique des étangs de Chasse Barbier	28 715 €		25 000,00 €	3 715,00 €
	et valider le Plan de Sécurisation Active (PSA)	6 490 €		25 000,00 €	6 490,00 €
Gestion EI08 1	Etudier la fréquentation de la RN	23 753 €		- €	4 672,50 €
	ements obsolètes présents dans le lit du Drac	115 050 €		- €	10 050,00 €
Gestion IPO3 1 Accompagner la consolidation du seuil de la Rivoire et l'aménageme	·	36 325 €	,	- €	10 325,00 €
	oussailler ponctuellement les zones humides	5 810 €			3 810,00 €

Nature	Code-action	Priorité	Intitulé	COÛT TOTAL	Investissement	Fonctionnement facturé	Fonctionnement interne
Gestion	IP06	1	Améliorer la fonctionnalité des ouvrages de régulation des débits	2 680 €	- €	- €	2 680,00 €
Gestion	IP08	1	Restaurer les berges de la gravière de la Rivoire	184 575 €	174 000,00 €	- €	10 575,00 €
Gestion	IP10	1	Améliorer la connaissance et mettre en place une gestion favorable à l'Ophioglosse commun	0€	- €	- €	- €
Gestion	MS01	1	Accompagner les projets de protection du PR4 et des conduites sous-fluviales	3 310 €	- €	- €	3 310,00 €
Gestion	MS02	1	Accompagner les projets de protection des siphons de Champ II	2 370 €	- €	- €	2 370,00 €
Gestion	MS03	1	Accompagner le projet de réhabilitation de l'ancienne décharge de Vif	3 450 €	- €	- €	3 450,00 €
Gestion	MS06	1	Préparer l'expérimentation du protocole d'optimisation des lâchers existants	830 €	- €	- €	830,00 €
Indicateurs	MS08	1	Suivi de la qualité des eaux superficielles et souterraines	1 620 €	- €	- €	1 620,00 €
Gestion	MS09	1	Suivre les opérations d'entretien de la végétation du lit du Drac	6 430 €	- €	- €	6 430,00 €
Gestion	MS10	1	Rédiger de manière concertée un nouveau plan d'entretien de la végétation du lit du Drac	3 760 €	- €	- €	3 760,00 €
Gestion	MS13	1	Accompagner les opérations d'entretien de la végétation sous les lignes électriques	3 690 €	- €	- €	3 690,00 €
Gestion	MS17	1	Concerter la gestion du canal de Malissoles afin de solutionner les conflits d'usages	1 140 €	- €	- €	1 140,00 €
Gestion	MS19	1	Poursuivre l'entretien concerté des pistes EDF	2 600 €	- €	- €	2 600,00 €
Gestion	MS23	1	Collecter les données relatives aux différentes populations de Sanglier sur la Réserve	2 610 €	- €	- €	
Indicateurs	MS25	1	Carnet de suivi de la réserve	6 180 €	- €	- €	6 180,00 €
Gestion	MS26	1	Accompagner la redéfinition des règles d'accès au Drac dans le cadre de la révision future des arrêtés préfectoraux	2 860 €	- €	- €	2 860,00 €
Gestion	MS27	1	Engager la concertation sur la valorisation pédagogique de Chasse Barbier	1 500 €	- €	- €	1 500,00 €
Gestion	MS28	1	Former/informer les élus locaux sur les enjeux de la RN	6 940 €	- €	1 000,00 €	5 940,00 €
Gestion	MS29	1	Assurer le montage et le suivi administratif et financier des opérations	74 775 €	- €	- €	74 775,00 €
Gestion	MS30	1	Assurer la gestion administrative courante	34 850 €	- €	- €	34 850,00 €
Gestion	MS31	1	Assurer la veille sur les programmes financiers et monter des partenariats	8 515 €	- €	- €	8 515,00 €
Gestion	MS32	1	Programmer et animer les réunions du Comité Consultatif	19 930 €	- €	- €	19 930,00 €
Gestion	MS33	1	Organiser et participer aux réunions du conseil scientifique des RN	7 010 €	- €	1 200,00 €	5 810,00 €
Gestion	MS34	1	Participer aux réunions des instances consultatives	5 600 €	- €	- €	5 600,00 €
Gestion	MS35	1	Participer au fonctionnement de l'organisme gestionnaire	56 745 €	- €	- €	56 745,00 €
Gestion	MS36	1	Participer aux réseaux locaux et nationaux des réserves naturelles	27 880 €	- €	4 500,00 €	23 380,00 €
Gestion	MS37	1	Participer aux réunions des instances territoriales de gestion de l'eau et des espaces naturels	11 400 €	- €	- €	11 400,00 €
Gestion	MS41	1	Compléter la base de données SERENA	8 370 €	- €	- €	8 370,00 €
Gestion	MS42	1	Echanger des données avec le site faune-isère.org	2 700 €	- €	- €	2 700,00 €
Gestion	MS43	1	Alimenter l'observatoire de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes (PIFH, PGMN, PI)	5 230 €	- €	- €	5 230,00 €
Gestion	MS44	1	Assurer la veille sur les démarches d'aménagement pouvant impacter la Réserve	2 800 €	- €	- €	2 800,00 €
Gestion	MS46	1	Accompagner les pétitionnaires dans le montage de leurs dossiers (démarche ERC)	8 400 €	- €	- €	8 400,00 €
Gestion	MS47	1	Instruire et suivre les demandes d'autorisation	5 600 €	- €	- €	5 600,00 €
Gestion	MS48	1	Coordonner l'équipe technique	57 360 €	- €	- €	57 360,00 €
Gestion	MS49	1	Assurer la formation permanente du personnel	24 890 €	- €	- €	24 890,00 €
Gestion	MS51	1	Evaluer annuellement le plan de travail (rapport d'activités)	9 450 €	- €	- €	9 450,00 €
Gestion	MS52	1	Réaliser l'évaluation quinquennale du plan de gestion	16 210 €	- €	- €	16 210,00 €
Gestion	MS53	1	Assurer le renouvellement du plan de gestion	24 840 €	- €	- €	24 840,00 €
Gestion	PA01	1	Poursuivre les animations scolaires	18 240 €	- €	- €	18 240,00 €
Gestion	PA02	1	Poursuivre les animations grand public	19 090 €	- €	- €	19 090,00 €
Gestion	PA03	1	Poursuivre les formations à destination des professionnels encadrants	3 740 €	- €	- €	3 740,00 €
Gestion	PA04	1	Coordonner les demandes de visites sur la RN	5 750 €	- €	- €	5 750,00 €
Gestion	PA06	1	Réalisation des actions participatives	6 260 €	- €	500,00€	5 760,00 €
Gestion	SP01	1	Surveiller et alerter les services compétents en cas de constat d'activités susceptibles d'entraîner des pollutions	3 750 €	- €	- €	3 750,00 €
Gestion	SP02	1	Poursuivre les tournées de surveillance	121 650 €	- €	- €	121 650,00 €
Gestion	SP04	1	Organiser des tournées de surveillance inter-services	32 500 €	- €	- €	32 500,00 €
Gestion	SP05	1	Maintenir un contact régulier avec le parquet et l'OMP	2 230 €	- €	- €	2 230,00 €
Gestion	SP06	1	Créer un poste de garde supplémentaire	5 060 €	1 500,00 €	1 000,00 €	2 560,00 €
Gestion	SP07	1	Réaliser des tournées de maraudage	19 300 €	- €	- €	19 300,00 €
Gestion	CC03	2	Création d'un sentier pédagogique virtuel	5 180 €	- €	- €	5 180,00 €

Gestion	Intitulé	COÛT TOTAL	Investissement	Fonctionnement facturé	Fonctionnement interne
Gestion         CIO2         2           Gestion         CIO6         2           Gestion         CIO8         2           Indicateurs         CS04         2           Indicateurs         CS13         2           Indicateurs         CS23         2           Gestion         CS27         2           Indicateurs         CS33         2           Gestion         CS35         2           Gestion         CS39         2           Gestion         CS41         2           Gestion         CS43         2           Gestion         CS45         2           Gestion         EIO2         2           Gestion         EIO3         2           Gestion         IPO5         2           Gestion         IPO5         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS20         2 <th>SOUS-TOTAL ACTIONS DE PRIORITÉ 2</th> <th>215 280 €</th> <th>26 400 €</th> <th>52 250 €</th> <th>136 630 €</th>	SOUS-TOTAL ACTIONS DE PRIORITÉ 2	215 280 €	26 400 €	52 250 €	136 630 €
Gestion         CIO6         2           Gestion         CIO8         2           Indicateurs         CS04         2           Indicateurs         CS13         2           Indicateurs         CS23         2           Gestion         CS27         2           Indicateurs         CS33         2           Gestion         CS35         2           Gestion         CS39         2           Gestion         CS41         2           Gestion         CS43         2           Gestion         CS47         2           Gestion         EIO2         2           Gestion         EIO3         2           Gestion         IPO2         2           Gestion         IPO5         2           Gestion         IPO7         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS18         2 <td>Référencer la RNR sur les différents réseaux (RNF, CD38, site Métro, communes)</td> <td>2 300 €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>2 300,00 €</td>	Référencer la RNR sur les différents réseaux (RNF, CD38, site Métro, communes)	2 300 €	- €	- €	2 300,00 €
Indicateurs	Gérer les sentiers et les accès pour une meilleure canalisation de la fréquentation	2 360 €	- €	- €	2 360,00 €
Indicateurs	Etudier la faisabilité de créer une maison de la réserve	11 330 €	10 000,00 €	- €	1 330,00 €
Indicateurs	Mettre à jour la signalétique avec la nouvelle charte graphique de la Région	2 980 €	1 400,00 €	- €	1 580,00 €
Gestion   CS27   2   CS28   2	Suivi de la granulométrie de masse	0€	- €	- €	- €
Gestion         CS27         2           Indicateurs         CS33         2           Gestion         CS35         2           Gestion         CS39         2           Gestion         CS41         2           Gestion         CS45         2           Gestion         EI02         2           Gestion         EI03         2           Gestion         IPO2         2           Gestion         IPO5         2           Gestion         IPO7         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS24         2           Gestion         MS38         2	Inventaire et cartographie des faciès d'écoulement	0€	- €	- €	- €
Gestion   CS33   2   CS35   2   C355   2   CS35   2   CS35   2   CS35   2   CS35   2   CS35   2	Comparaison diachronique des orthophotographies	1 620 €	- €	- €	1 620,00 €
Gestion         CS35         2           Gestion         CS39         2           Gestion         CS41         2           Gestion         CS43         2           Gestion         CS45         2           Gestion         EI02         2           Gestion         EI03         2           Gestion         IP02         2           Gestion         IP05         2           Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS24         2           Gestion         MS38         2	Etudier la dynamique d'embroussaillement des milieux ouverts	2 640 €	- €	- €	2 640,00 €
Gestion         CS39         2           Gestion         CS41         2           Gestion         CS43         2           Gestion         CS45         2           Gestion         EI02         2           Gestion         EI02         2           Gestion         IP02         2           Gestion         IP05         2           Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS40         2	Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF – module alluvial)	6 270 €	- €	300,00€	5 970,00 €
Gestion         CS41         2           Gestion         CS43         2           Gestion         CS45         2           Gestion         EI02         2           Gestion         EI02         2           Gestion         IP02         2           Gestion         IP05         2           Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2	Inventorier les invertébrés	48 155 €	- €	40 000,00 €	8 155,00 €
Gestion         CS43         2           Gestion         CS45         2           Gestion         EI02         2           Gestion         EI03         2           Gestion         IP02         2           Gestion         IP05         2           Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS45         2	Mettre en place un protocole de prospection de la Loutre d'Europe	1 580 €	- €	- €	1 580,00 €
Gestion         CS45         2           Gestion         CS47         2           Gestion         EI02         2           Gestion         EI03         2           Gestion         IP02         2           Gestion         IP05         2           Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS45         2           Gestion         PA05         2	Suivre l'évolution de la population de Castor	6 750 €	- €	3 000,00 €	3 750,00 €
Gestion         CS47         2           Gestion         EI02         2           Gestion         EI03         2           Gestion         IP02         2           Gestion         IP05         2           Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         PA05         2	Réaliser des prospections ciblées sur le Sphinx de l'Argousier	7 030 €	- €	3 000,00 €	4 030,00 €
Gestion         EI02         2           Gestion         EI03         2           Gestion         IP02         2           Gestion         IP05         2           Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PA05         2	Suivi des rapaces diurnes et nocturnes	7 000 €	- €	- €	7 000,00 €
Gestion         EI03         2           Gestion         IP02         2           Gestion         IP05         2           Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2	Collecter annuellement les données relatives à la chasse et la pêche sur la RN	1 410 €	- €	- €	1 410,00 €
Gestion         IP02         2           Gestion         IP05         2           Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3	Poursuivre les investigations sur les sources potentielles de sédiments	17 675 €	15 000,00 €	- €	2 675,00 €
Gestion         IP05         2           Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS40         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         PR01         2           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS04         3 </td <td>Evaluer l'opportunité de réintroduire l'Ombre commun sur la RN</td> <td>1 100 €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>1 100,00 €</td>	Evaluer l'opportunité de réintroduire l'Ombre commun sur la RN	1 100 €	- €	- €	1 100,00 €
Gestion         IP07         2           Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indiciateurs         CS24         3     <	Expérimenter des techniques de lutte contre les EEE	8 900 €	- €	3 000,00 €	5 900,00 €
Gestion         MS04         2           Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         SP03         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3 </td <td>Entretenir les prises d'eau et ouvrages hydrauliques</td> <td>27 140 €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>27 140,00 €</td>	Entretenir les prises d'eau et ouvrages hydrauliques	27 140 €	- €	- €	27 140,00 €
Gestion         MS05         2           Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3	Diagnostiquer et équiper les barrages de Castor	2 160 €	- €	450,00€	1 710,00 €
Gestion         MS07         2           Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS24         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS36         3 <td>Participer à la concertation sur l'avenir de la plateforme des carriers</td> <td>2 580 €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>2 580,00 €</td>	Participer à la concertation sur l'avenir de la plateforme des carriers	2 580 €	- €	- €	2 580,00 €
Gestion         MS11         2           Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS24         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3	Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme des collectivités riveraines	1 350 €	- €	- €	1 350,00 €
Gestion         MS12         2           Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3	Participer étroitement aux réflexions techniques dans le cadre du PAPI d'Intention du Drac	1 890 €	- €	- €	1 890,00 €
Gestion         MS14         2           Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         CS36         3 <td>Suivre la mise en œuvre des schémas d'assainissement des collectivités riveraines</td> <td>1 430 €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>1 430,00 €</td>	Suivre la mise en œuvre des schémas d'assainissement des collectivités riveraines	1 430 €	- €	- €	1 430,00 €
Gestion         MS15         2           Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS08         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         CS38         3 <td>Concerter les pratiques d'alevinage sur la RN</td> <td>2 470 €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>2 470,00 €</td>	Concerter les pratiques d'alevinage sur la RN	2 470 €	- €	- €	2 470,00 €
Gestion         MS16         2           Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         CS38         3           Gestion         CS38         3           Gestion         CS38         3 <td>Définir de manière concertée les modalités de fauche à appliquer sur le site de Rochefort</td> <td>2 160 €</td> <td>- €</td> <td>- €</td> <td>2 160,00 €</td>	Définir de manière concertée les modalités de fauche à appliquer sur le site de Rochefort	2 160 €	- €	- €	2 160,00 €
Gestion         MS18         2           Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3	Accompagner la mise en œuvre de la fauche des prairies des champs captants	1 150 €	- €	- €	1 150,00 €
Gestion         MS20         2           Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         EIO5         3	Accompagner la désensibilisation des lignes électriques par les exploitants	4 030 €	- €	- €	4 030,00 €
Gestion         MS21         2           Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         EI05         3	Poursuivre la concertation sur les modalités d'entretien des berges	2 230 €	- €	- €	2 230,00 €
Gestion         MS22         2           Indicateurs         MS24         2           Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS50         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PR05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         Ei05         3	Engager la concertation avec les chasseurs, pêcheurs et naturalistes	2 080 €	- €	- €	2 080,00 €
Indicateurs MS24 2 Gestion MS38 2 Gestion MS39 2 Gestion MS40 2 Gestion MS45 2 Gestion MS50 2 Gestion MS50 2 Gestion PA05 2 Gestion PR01 2 Gestion SP03 2 Indicateurs CS07 3 Gestion CS08 3 Indicateurs CS09 3 Indicateurs CS24 3 Gestion CS34 3 Gestion CS36 3 Gestion CS38 3	Identifier collectivement des zones sensibles où garantir la tranquillité de la faune	1 540 €	- €	- €	1 540,00 €
Gestion         MS38         2           Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         Ei05         3	Concerter la gestion des forêts de protection de Rochefort	2 000 €	- €	- €	2 000,00 €
Gestion         MS39         2           Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         EI05         3	Enquête (Perception des acteurs locaux)	5 000 €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
Gestion         MS40         2           Gestion         MS45         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS09         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         CS38         3           Gestion         Ei05         3	Intégrer les parcelles du lit majeur exclues à la création de la réserve	2 610 €	- €	- €	2 610,00 €
Gestion         MS45         2           Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         EI05         3	Intégrer des parcelles du Canal de Malissoles dans le périmètre de la RN	2 320 €	- €	- €	2 320,00 €
Gestion         MS50         2           Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2    Indicateurs  CS07  3  Gestion  CS08  3  Indicateurs  CS09  3  Indicateurs  CS24  3  Gestion  CS34  3  Gestion  CS34  3  Gestion  CS36  3  Gestion  CS36  3  Gestion  CS38	Etudier la faisabilité de l'intégration de la zone des carriers dans le périmètre de la réserve	2 550 €	- €	- €	2 550,00 €
Gestion         PA05         2           Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2    Indicateurs  CS07  3  Gestion  CS08  3  Indicateurs  CS09  3  Indicateurs  CS09  3  Indicateurs  CS24  3  Gestion  CS34  3  Gestion  CS36  3  Gestion  CS36  3  Gestion  CS38  CS	Accompagner les exploitants dans leurs actions d'entretien courant	5 200 €	- €	- €	5 200,00 €
Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         EI05         3	Recruter des stagiaires et services civiques en fonction des besoins	6 860 €	- €	- €	6 860,00 €
Gestion         PR01         2           Gestion         SP03         2           Indicateurs         CS07         3           Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         EI05         3	Organiser et contribuer à des manifestations publiques ex situ	2 590 €	- €	- €	2 590,00 €
Indicateurs CS07 3 Gestion CS08 3 Indicateurs CS09 3 Indicateurs CS09 3 Indicateurs CS24 3 Gestion CS34 3 Gestion CS36 3 Gestion CS36 3 Gestion CS38 3 Gesti	Mettre en place des partenariats scientifiques	2 240 €	- €	- €	2 240,00 €
Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         EI05         3	Assurer une veille juridique et de terrain sur les pratiques en développement	2 600 €	- €	- €	2 600,00 €
Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         Ei05         3	SOUS-TOTAL ACTIONS DE PRIORITÉ 3	113 743 €	- €	92 000 €	21 742 €
Gestion         CS08         3           Indicateurs         CS09         3           Indicateurs         CS24         3           Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         Ei05         3	Suivi des débits à l'amont immédiat de la confluence avec la Romanche	8 865 €	- €	7 000,00 €	1 865,00 €
Indicateurs CS09 3 Indicateurs CS24 3 Gestion CS34 3 Gestion CS36 3 Gestion CS38	Suivre la dynamique du colmatage algal et objectiver les causes du phénomène	2 560 €	- €	- €	2 560,00 €
Indicateurs	Suivi du colmatage interstitiel	2 120 €	- €	- €	2 120,00 €
Gestion         CS34         3           Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         EI05         3	Suivi des rhopalocères prairiaux	540 €	- €	- €	540,00 €
Gestion         CS36         3           Gestion         CS38         3           Gestion         EI05         3	Inventorier les chiroptères	12 635 €	- €	10 000,00 €	2 635,00 €
Gestion         CS38         3           Gestion         EI05         3	Inventorier les micromammifères	17 095 €	- €	15 000,00 €	2 095,00 €
Gestion EI05 3	Inventorier les mycètes	18 593 €	- €	15 000,00 €	3 592,50 €
	Etudier le fonctionnement écologique de certaines zones humides	33 990 €	- €	30 000,00 €	3 990,00 €
	Etudier le fonctionnement des boisements alluviaux	16 265 €	- €	15 000,00 €	1 265,00 €
Gestion IPO9 3	Pérenniser la non-intervention dans les boisements alluviaux constitués	10203€	- €	- €	1 080,00 €
	COÛTS TOTAUX (TOUTES PRIORITÉS CONFONDUES)	2 127 020 €	714 380 €	332 250 €	1 080 390 €

### 3.4 Plan de financement

Le plan de financement présenté ci-dessous est construit sur la base des demandes de subventions transmises par le gestionnaire aux principaux financeurs du plan de gestion. Il est conditionné par l'obtention de l'intégralité des dites subventions, non garantie en date du 13 Février 2019.

### 3.4.1 Principaux financeurs identifiés

### 3.4.1.1 La Région Auvergne Rhône-Alpes

La Région Auvergne Rhône-Alpes, en tant qu'autorité de classement de la réserve naturelle régionale, constitue logiquement le principal financeur du plan de gestion 2019-2023. Dans ce cadre, il est prévu que la région s'engage sur une enveloppe globale pour les 5 années de mise en œuvre, avec attribution sur la base de demandes de subventions annuelles.

#### 3.4.1.2 Grenoble Alpes Métropole

Grenoble Alpes Métropole (GAM) constitue depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019 la structure gestionnaire de la RNR, et emploie l'équipe technique chargée de la mise en œuvre du plan. A ce titre, GAM intervient en autofinancement sur un certain nombre d'opérations, dans la limite de ses capacités financières.

### 3.4.1.3 L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC)

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) est en mesure de financer les opérations du plan définies comme éligibles au 11<sup>ème</sup> programme 2019-2024 de l'Agence.

Les opérations pré-identifiées en concertation avec l'organisme financeur sont les suivantes : CS01, CS03, CS04, CS05, CS12, CS13, CS14, CS22, EI01, EI02, EI04, EI05, IP01, IP02, IP03, IP08.

Des opportunités de financement complémentaires pourront être offertes par les Appels à projets Biodiversité annuels de l'Agence.

### 3.4.1.4 Électricité de France (EDF)

Electricité de France (EDF), en tant qu'acteur industriel exploitant le site, contribue à la mise en œuvre du plan de gestion sous la forme d'une convention financière quinquennale, qui sera renouvelée en 2019.

#### 3.4.1.5 Autres sources de financement potentielles

→ Le fonds EDF-CLE, mis en œuvre sur le périmètre du SAGE Drac Romanche, représente une source complémentaire de financement pour les projets éligibles au cahier des charges annuel. Au regard des thématiques priorisées dans le cadre de l'appel à projets 2019, on peut considérer les opérations suivantes comme potentiellement éligibles : CS22, IP02, IP03, IP08, EI07, CI05 ainsi que les actions pédagogiques (PA) et de communication (CC) permettant la diffusion des connaissances sur la rivière, les zones humides, ...

- → Réseau de Transport d'Electricité: La RNR des Isles du Drac entretient déjà un partenariat avec RNF et RTE pour la formation des agents techniques à la préservation des milieux et des espèces. Il est possible que ce partenariat inclue à l'avenir une contribution financière de l'entreprise RTE pour l'accompagnement réalisé par l'équipe gestionnaire.
- → Département de l'Isère : Le financement d'actions par le conseil départemental est conditionné par l'existence d'une convention entre la Région et le département de l'Isère. Ce conventionnement pourrait être mis en place à l'avenir sous l'impulsion de la Région, afin de consolider le partenariat sur les thématiques liées à l'eau, aux espaces naturels et à l'éducation à l'environnement.
- → Mesures d'accompagnement de projets d'aménagement : Dans le cadre de procédures d'autorisation pour la réalisation de travaux sur ou à proximité de la RNR (usages industriels, gestion du risque inondation, ...), des mesures d'accompagnement portant sur le territoire RN peuvent être exigées par les services instructeurs. Ces mesures ne peuvent être anticipées, mais devront nécessairement être cohérentes avec les objectifs du plan de gestion et pourront, le cas échéant, s'inscrire dans des opérations existantes et planifiées.

#### 3.4.2 Plan de financement

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des contributions <u>potentielles</u> de chaque financeur du plan, en l'état actuel des négociations financières.

		N	lontar	nt		Part		
Financeurs	Fonctionnement		%	Investissement	%	Total	totale	Actions
	FI	FF	70	IIIVestissement	70		totalo	
Région Auvergne Rhône-Alpes	700 (	000€	50%	300 000 €	42%	1 000 000 €	47%	Toutes
Agence de l'Eau RMC	25 500€ 55 150 €		6%	160 000 €	22%	240 650 € 11%		Eligibles, cf fiches-actions
Electricité de France		1:	25 000	€	125 000 €	6%	Champ d'action fixé par la convention	
Grenoble Alpes Métropole (autofinancement)	371	140 €	28%	235 480 €	33%	606 620 €	29%	Actions de priorité 1
Reste à financer	135 8	850 €	10%	18 900 €	3%	154 750 €	7%	Actions de priorité 2 et 3
Total Plan de gestion								

Ce plan de financement a été dimensionné pour couvrir, à minima, les coûts des actions de priorité 1 du plan de gestion. Toutefois, ses sommes engagées par la Région Auvergne Rhône-Alpes, par l'AERMC dans le cadre de son 11<sup>ème</sup> programme, ainsi que la part d'autofinancement assumée par Grenoble Alpes Métropole, sont susceptibles d'être ajustées d'ici à l'aboutissement des négociations.

Des compléments sont attendus via le fonds EDF-CLE et les appels à projets annuels (AERMC, mécénat...), mais demeurent difficiles à chiffrer du fait des incertitudes sur les montants alloués et les procédures de sélection des projets.